

Portrait statistique de l'égalité entre les femmes et les hommes à l'échelle régionale

ÉDITION 2024

BAS-SAINT-LAURENT

(RÉGION 01)



Coordination et rédaction

Cette publication a été réalisée par le Secrétariat à la condition féminine en collaboration avec la Direction des communications du ministère des Relations internationales et de la Francophonie.

Une version de ce document est disponible en ligne et peut être consultée dans la section du Secrétariat à la condition féminine : [Publications | Gouvernement du Québec \(Québec.ca\)](#).

Pour plus d'information :

Secrétariat à la condition féminine

905, avenue Honoré-Mercier, 3^e étage

Québec (Québec) G1R 5M6

Téléphone : 418 643-9052

Télécopieur : 418 643-4991

Courriel : scf@scf.gouv.qc.ca

Site Web : Quebec.ca/gouvernement/ministeres-et-organismes/secretariat-condition-feminine

Dépôt légal – Octobre 2024

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

ISBN : 978-2-550-98747-5 (version PDF)

Tous droits réservés pour tous les pays.

© Gouvernement du Québec – 2024

23-840-01_RA01-Bas-Saint-Laurent

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	1
---------------------	----------

DÉMOGRAPHIE	2
--------------------	----------

Population selon le groupe d'âge.....	2
Personnes immigrantes	3
Personnes des Premières Nations et Inuit	4
Familles monoparentales	5
Personnes vivant seules	6

ÉDUCATION	7
------------------	----------

Diplomation.....	7
Niveau de scolarité.....	8

TRAVAIL	9
----------------	----------

Taux d'activité.....	9
Taux d'emploi.....	9
Taux de chômage.....	9
Travail autonome	10
Durée réelle des heures de travail.....	11
Taux de présence syndicale.....	11
Professions exercées	12

RÉMUNÉRATION ET REVENU	13
-------------------------------	-----------

Rémunération horaire moyenne	13
Revenu médian après impôts.....	14
Taux de faible revenu	14

VIOLENCE	15
Violence en contexte conjugal.....	15
Infractions sexuelles.....	16
SANTÉ	18
Espérance de vie à la naissance.....	18
Santé perçue.....	19
Symptômes du trouble d'anxiété généralisée.....	19
Taux de suicide.....	20
Niveau élevé d'exigences psychologiques au travail.....	21
POUVOIR	22
Représentation politique.....	22
TRANSPORT	24
Principal mode de transport vers le lieu de travail.....	24
LOGEMENT	25
Abordabilité du logement.....	25
REMARQUES MÉTHODOLOGIQUES	26
BIBLIOGRAPHIE	27

LISTE DES TABLEAUX ET DES FIGURES

TABLEAUX

Tableau 1. Population, selon le genre et l'âge, par MRC, Bas-Saint-Laurent, 2021.....	2
Tableau 2. Nombre de personne immigrantes, selon le genre, par MRC, Bas-Saint-Laurent, 2021	3
Tableau 3. Nombre de personnes des Premières Nations et Inuit, selon le genre, par MRC, Bas-Saint-Laurent, 2021.....	4

FIGURES

Figure 1. Répartition des familles monoparentales ayant au moins un enfant de 17 ans et moins, selon le genre, Bas-Saint-Laurent, Québec, 2016 et 2021	5
Figure 2. Proportion de personnes vivant seules, selon le genre et l'âge, Bas-Saint-Laurent, Québec, 2021.....	6
Figure 3. Taux de diplomation et de qualification des élèves sept ans après leur entrée au secondaire, par année scolaire, selon le sexe, Bas-Saint-Laurent, 2016-2017 à 2020-2021	7
Figure 4. Plus haut niveau de scolarité atteint, personnes de 25 à 64 ans, selon le sexe, Bas-Saint-Laurent, 2018 et 2022	8
Figure 5. Taux d'activité, selon le sexe, Bas-Saint-Laurent, 2018 et 2022	9
Figure 6. Taux d'emploi, selon le sexe, Bas-Saint-Laurent, 2018 et 2022.....	9
Figure 7. Taux de chômage, selon le sexe, Bas-Saint-Laurent, 2018 et 2022.....	9
Figure 8. Répartition des travailleuses et des travailleurs autonomes, selon le sexe, Bas-Saint-Laurent, Québec, 2022.....	10
Figure 9. Durée réelle des heures de travail, selon le sexe, Bas-Saint-Laurent, 2018 et 2022	11
Figure 10. Taux de présence syndicale, selon le sexe, Bas-Saint-Laurent, 2018 et 2022.....	11
Figure 11. Type de profession exercée, selon le genre, Bas-Saint-Laurent, 2021	12
Figure 12. Rémunération horaire moyenne, selon le sexe, Bas-Saint-Laurent, Québec, 2018 et 2022	13
Figure 13. Revenu médian après impôts,selon le sexe, Bas-Saint-Laurent, Québec, 2016 et 2021	14
Figure 14. Taux de faible revenu selon la Mesure du faible revenu après impôts, selon le sexe, Bas-Saint-Laurent, Québec, 2016 et 2021.....	14
Figure 15. Taux de victimes d'infractions contre la personne commises dans un contexte conjugal par 100 000 personnes, selon le sexe, Bas-Saint-Laurent, Québec, 2016, 2021 et 2022	15
Figure 16. Répartition des victimes d'infractions contre la personne commises dans un contexte conjugal, selon le sexe, Bas-Saint-Laurent, Québec, 2021 et 2022.....	15
Figure 17. Taux de victimes d'infractions sexuelles par 100 000 personnes, selon le sexe, Bas-Saint-Laurent, Québec, 2016, 2021 et 2022.....	16
Figure 18. Répartition des victimes d'infractions sexuelles, selon le sexe, Bas-Saint-Laurent, Québec, 2021 et 2022....	17
Figure 19. Espérance de vie à la naissance, selon le sexe, Bas-Saint-Laurent, Québec, 2014-2016 à 2020-2022	18

Figure 20. Perception de l'état de santé général comme étant très bon ou excellent, selon le sexe, Bas-Saint-Laurent, Québec, 2014-2015 et 2020-2021	19
Figure 21. Présence de symptômes du trouble d'anxiété généralisée, selon le sexe, Bas-Saint-Laurent, Québec, 2020-2021	19
Figure 22. Taux de suicide par 100 000 personnes selon le sexe, Bas-Saint-Laurent, Québec, 2018-2020	20
Figure 23. Niveau élevé d'exigences psychologiques au travail selon le secteur d'activité économique, selon le sexe, Bas-Saint-Laurent, 2020-2021	21
Figure 24. Répartition des personnes élues au poste de mairesse ou de maire aux élections municipales, Bas-Saint-Laurent, Québec, 2017 et 2021	22
Figure 25. Répartition des personnes élues au poste de conseillère ou de conseiller aux élections municipales, Bas-Saint-Laurent, Québec, 2017 et 2021	22
Figure 26. Répartition des personnes occupant un poste de gestion selon le sexe, Bas-Saint-Laurent, Québec, 2018 et 2022	23
Figure 27. Principal mode de transport pour la navette de la population active occupée de 15 ans et plus ayant un lieu habituel de travail ou sans adresse de travail fixe, selon le genre, Bas-Saint-Laurent, Québec, 2021	24
Figure 28. Proportion de la population de 15 ans et plus vivant dans un logement non abordable, selon le genre, Bas-Saint-Laurent, Québec, 2021	25

INTRODUCTION

L'égalité entre les femmes et les hommes est une priorité pour la société québécoise et le gouvernement du Québec. Bien que de nombreuses avancées aient été réalisées au cours des dernières décennies, des inégalités persistent dans plusieurs domaines, voire s'accroissent en situation de crise. La pandémie de COVID-19, notamment, a touché les femmes de manière disproportionnée, et ses conséquences sur l'égalité entre les femmes et les hommes se feront probablement sentir pendant encore plusieurs années¹. Les enjeux en matière d'égalité peuvent varier d'une région à l'autre, par exemple en raison de différences démographiques ou socioéconomiques. Des facteurs identitaires et sociaux, comme l'âge ou le fait d'avoir immigré au Québec, peuvent également contribuer à créer des inégalités entre les femmes elles-mêmes. Le gouvernement du Québec est engagé pour l'atteinte de l'égalité de fait entre les femmes et les hommes, pour toutes les femmes, partout au Québec.

Les 17 portraits statistiques régionaux de l'égalité entre les femmes et les hommes présentent, pour chacune des régions administratives, des données ventilées selon les sexes issues de sources fiables. Ces données sont regroupées sous neuf dimensions utiles pour le suivi de l'égalité, soit la démographie, l'éducation, le travail, la rémunération et le revenu, la violence, la santé, le pouvoir, le transport et le logement. La diffusion des portraits régionaux vise à outiller les partenaires gouvernementaux et non gouvernementaux qui agissent à l'échelle régionale ainsi qu'à informer la population et les organisations de la société civile concernées. Il s'agit d'une deuxième édition révisée, mise à jour et bonifiée des portraits régionaux, publiés une première fois en 2019. La plupart des données de l'édition précédente ont été reprises dans celle-ci pour permettre de suivre l'évolution de ces indicateurs.

Cette initiative est cohérente avec le principe directeur de régionalisation des actions énoncé dans la [Stratégie pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2022-2027](#) (Stratégie égalité), qui reconnaît l'importance de tenir compte des particularités et des défis régionaux afin de bien cibler l'intervention en matière d'égalité entre les femmes et les hommes. Les portraits statistiques régionaux pourront notamment alimenter les travaux dans le cadre des [ententes sectorielles en matière d'égalité entre les femmes et les hommes](#) en voie d'être déployées dans l'ensemble des régions administratives du Québec (Action transversale 9 de la Stratégie égalité).

Les portraits statistiques régionaux de l'égalité entre les femmes et les hommes se veulent complémentaires d'autres ressources mises à la disposition des partenaires et de la population. Notamment, la [Vitrine statistique sur l'égalité entre les femmes et les hommes](#), développée par l'Institut de la statistique du Québec en collaboration avec le Secrétariat à la condition féminine, regroupe des informations statistiques permettant une meilleure connaissance de la situation actuelle ainsi que les tendances observées dans les dernières années au Québec en matière d'égalité entre les femmes et les hommes. Des données ventilées représentatives d'une diversité de groupes de la population s'y trouvent également.

1. Pour des statistiques sur les impacts et les reculs en matière d'égalité, voir notamment : [Secrétariat à la condition féminine, Plan d'action pour contrer les impacts sur les femmes en contexte de pandémie, mars 2021](#).

DÉMOGRAPHIE

D'après les données du plus récent recensement national canadien (2021), la population totale du Québec compte 8 501 833 personnes : 4 299 870 femmes et 4 201 960 hommes. Plus exactement, la région du Bas-Saint-Laurent recense 100 025 femmes et 99 015 hommes. Cette région compte huit municipalités régionales de comté (MRC), soit la MRC de La Matanie, la MRC de La Matapédia, la MRC de La Mitis, la MRC de Rimouski-Neigette, la MRC des Basques, la MRC de Rivière-du-Loup, la MRC de Témiscouata et la MRC de Kamouraska. La superficie de la région du Bas-Saint-Laurent est de 22 188,19 km².

POPULATION SELON LE GROUPE D'ÂGE

Au Bas-Saint-Laurent, les enfants de 0 à 14 ans représentent 14,3 % de la population totale, les personnes de 15 à 64 ans, 58,1 % de la population totale et les personnes de 65 ans et plus, plus du quart (27,6 %) de la population totale².

Tableau 1. Population, selon le genre³ et l'âge, par MRC⁴, Bas-Saint-Laurent, 2021

MRC	Population		0 à 14 ans		15 à 64 ans		65 ans et plus	
	F+	H+	F+	H+	F+	H+	F+	H+
La Matanie	10 405	10 480	1 320	1 325	5 885	6 040	3 195	3 105
La Matapédia	8 655	8 940	1 190	1 345	5 015	5 175	2 445	2 425
La Mitis	9 135	9 225	1 425	1 445	5 195	5 405	2 520	2 375
Rimouski-Neigette	29 315	27 875	4 030	4 315	17 350	16 800	7 930	6 760
Les Basques	4 410	4 465	545	585	2 315	2 425	1 545	1 450
Rivière-du-Loup	17 855	17 480	2 695	2 820	10 285	10 505	4 870	4 165
Témiscouata	9 610	9 880	1 205	1 305	5 405	5 660	3 005	2 915
Kamouraska	10 645	10 665	1 425	1 555	5 975	6 140	3 240	2 970
Bas-Saint-Laurent	100 025	99 015	13 845	14 965	57 420	58 150	28 760	26 170

Source : Statistique Canada (2023). Recensement de la population de 2021.

Statistique Canada assure la confidentialité des renseignements en arrondissant à la hausse ou à la baisse selon un multiple de 5 ou de 10. Le lecteur doit prendre note que l'ensemble des données présentées sont arrondies. Pour cette raison, il est possible que l'addition des valeurs ne corresponde pas aux valeurs totales (Statistique Canada. [Arrondissement aléatoire](#)).

- Les données relatives à la population du Québec selon l'âge et le genre sont disponibles sur la [Vitrine statistique sur l'égalité entre les femmes et les hommes](#).
- Le genre renvoie à l'identité personnelle et sociale d'un individu. « F+ » comprend les femmes (et/ou les filles) de même que certaines personnes non binaires. « H+ » comprend les hommes (et/ou les garçons) de même que certaines personnes non binaires (Statistique Canada. [Recensement de la population de 2021](#)).
- Les données utilisées dans ce tableau sont découpées selon les divisions de recensement du Recensement de la population de 2021. Or, selon Statistique Canada, la division de recensement est le terme général de région créée en vertu des lois provinciales, soit, au Québec, les municipalités régionales de comté ou des régions équivalentes (Statistique Canada. [Dictionnaire : Division de recensement](#)).

PERSONNES IMMIGRANTES

Toujours selon les données du recensement (2021), le Bas-Saint-Laurent compte une proportion similaire de femmes immigrantes (1 315) et d'hommes immigrants (1 385), représentant 1,4 % de la population totale. Au Bas-Saint-Laurent, les personnes immigrantes sont surtout concentrées dans la MRC de Rimouski-Neigette⁵.

Tableau 2. Nombre de personne immigrantes⁶, selon le genre⁷, par MRC⁸, Bas-Saint-Laurent, 2021

MRC	Nombre	
	F+	H+
La Matanie	130	105
La Matapédia	45	40
La Mitis	75	40
Rimouski-Neigette	525	675
La Matapédia	35	45
Rivière-du-Loup	260	255
Témiscouata	105	55
Kamouraska	130	165
Bas-Saint-Laurent	1 315	1 385

Source : Statistique Canada (2023). Recensement de la population de 2021.

Statistique Canada assure la confidentialité des renseignements en arrondissant à la hausse ou à la baisse selon un multiple de 5 ou de 10. Le lecteur doit prendre note que l'ensemble des données présentées sont arrondies. Pour cette raison, il est possible que l'addition des valeurs ne corresponde pas aux valeurs totales (Statistique Canada. [Arrondissement aléatoire](#)).

5. Les données relatives à la répartition de la population du Québec selon le statut d'immigration et le genre sont disponibles sur la [Vitrine statistique sur l'égalité entre les femmes et les hommes](#).
6. Le terme « immigrants » comprend les personnes qui sont, ou qui ont déjà été, des immigrants reçus ou des résidents permanents. Il s'agit des personnes à qui les autorités de l'immigration ont accordé le droit de résider au Canada en permanence. Les immigrants qui ont obtenu la citoyenneté canadienne par naturalisation sont compris dans cette catégorie. Dans le Recensement de la population de 2021, « immigrants » comprend les immigrants qui ont été admis au Canada le 11 mai 2021 ou avant (Statistique Canada. [Recensement de la population de 2021](#)).
7. Le genre renvoie à l'identité personnelle et sociale d'un individu. « F+ » comprend les femmes (et/ou les filles) de même que certaines personnes non binaires. « H+ » comprend les hommes (et/ou les garçons) de même que certaines personnes non binaires (Statistique Canada. [Recensement de la population de 2021](#)).
8. Les données utilisées dans ce tableau sont découpées selon les divisions de recensement du Recensement de la population de 2021. Or, selon Statistique Canada, la division de recensement est le terme général de région créée en vertu des lois provinciales, soit, au Québec, les municipalités régionales de comté ou des régions équivalentes (Statistique Canada. [Dictionnaire : Division de recensement](#)).

PERSONNES DES PREMIÈRES NATIONS ET INUIT

La région du Bas-Saint-Laurent compte 1 890 femmes et 2 015 hommes qui s'identifient comme membres des Premières Nations ou Inuit, soit 2,0 % de la population totale. C'est dans la MRC de Rimouski-Neigette qu'elles sont les plus nombreuses, mais dans la MRC de la Matapédia qu'elles sont les plus concentrées puisqu'elles représentent 3,7 % de la population totale de cette MRC⁹.

Tableau 3. Nombre de personnes des Premières Nations et Inuit¹⁰, selon le genre¹¹, par MRC¹², Bas-Saint-Laurent, 2021

MRC	Nombre	
	F+	H+
La Matanie	215	255
La Matapédia	325	300
La Mitis	190	265
Rimouski-Neigette	460	460
Les Basques	80	95
Rivière-du-Loup	290	240
Témiscouata	225	265
Kamouraska	100	125
Bas-Saint-Laurent	1 890	2 015

Source : Statistique Canada (2023). Recensement de la population de 2021.

Statistique Canada assure la confidentialité des renseignements en arrondissant à la hausse ou à la baisse selon un multiple de 5 ou de 10. Le lecteur doit prendre note que l'ensemble des données présentées sont arrondies. Pour cette raison, il est possible que l'addition des valeurs ne corresponde pas aux valeurs totales (Statistique Canada. [Arrondissement aléatoire](#)).

9. Les données relatives à la répartition de la population autochtone du Québec selon le genre sont disponibles dans [le tableau du recensement de la population de 2021 de Statistique Canada](#).
10. Ce groupe de population comprend les personnes qui s'identifient à titre de membres des Premières Nations (Indiens de l'Amérique du Nord), de Métis et/ou d'Inuit, les personnes qui déclarent être des Indiens inscrits et/ou des Indiens des traités (aux termes de la Loi sur les Indiens du Canada) et les personnes qui déclarent être membres d'une Première Nation et/ou d'une bande indienne (Statistique Canada. [Recensement de la population de 2021](#)).
11. Le genre renvoie à l'identité personnelle et sociale d'un individu. « F+ » comprend les femmes (et/ou les filles) de même que certaines personnes non binaires. « H+ » comprend les hommes (et/ou les garçons) de même que certaines personnes non binaires (Statistique Canada. [Recensement de la population de 2021](#)).
12. Les données utilisées dans ce tableau sont découpées selon les divisions de recensement du Recensement de la population de 2021. Or, selon Statistique Canada, la division de recensement est le terme général de région créée en vertu des lois provinciales, soit, au Québec, les municipalités régionales de comté ou des régions équivalentes (Statistique Canada. [Dictionnaire : Division de recensement](#)).

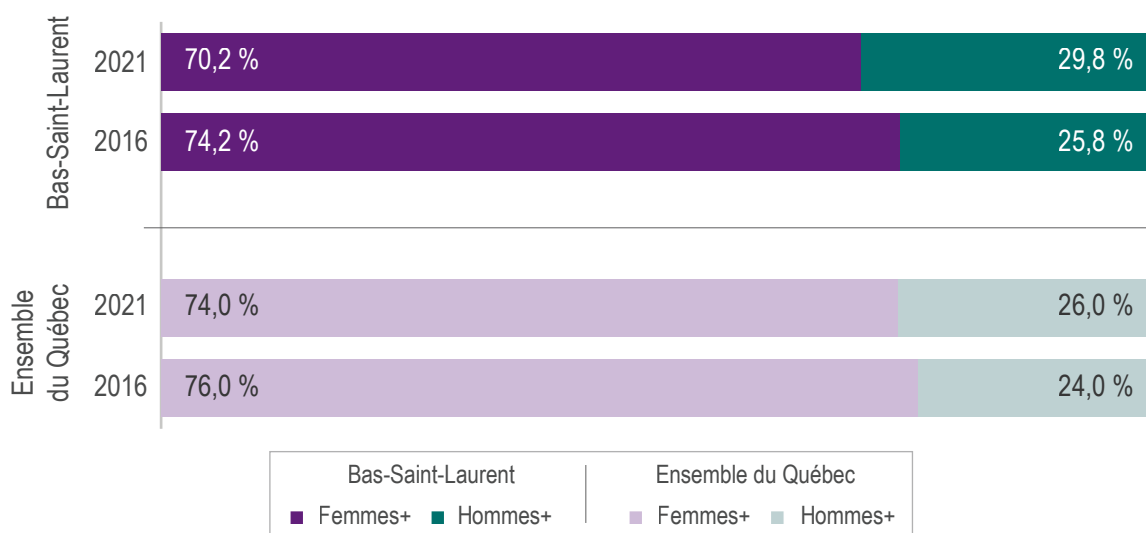
FAMILLES MONOPARENTALES

D'après les données du plus récent recensement (2021), le Québec compte au total 220 980 familles monoparentales ayant au moins un enfant de 17 ans et moins. Parmi ces familles, 4 415 habitent dans la région du Bas-Saint-Laurent.

Les Bas-Laurentiennes (70,2 %) sont plus souvent cheffes de ces familles monoparentales que les Bas-Laurentiens (29,8 %). Ainsi, dans cette région, plus de deux fois plus de femmes que d'hommes sont à la tête d'une famille monoparentale. Entre 2016 et 2021, l'écart entre les femmes et les hommes de cette région a diminué de 8,0 points.

Par comparaison aux femmes de l'ensemble du Québec (74,0 %), la proportion de femmes de la région du Bas-Saint-Laurent (70,2 %) à être cheffes d'une famille monoparentale est inférieure. Un écart de 3,8 points sépare les deux groupes.

Figure 1. Répartition des familles monoparentales ayant au moins un enfant de 17 ans et moins, selon le genre¹³, Bas-Saint-Laurent, Québec, 2016 et 2021



Source : Statistique Canada (2023). Recensement de la population de 2016 et de 2021. Adapté par l'Institut de la Statistique du Québec.

13. Le genre renvoie à l'identité personnelle et sociale d'un individu. « Femmes+ » comprend les femmes (et/ou les filles) de même que certaines personnes non binaires. « Hommes+ » comprend les hommes (et/ou les garçons) de même que certaines personnes non binaires (Statistique Canada. [Recensement de la population de 2021](#)).

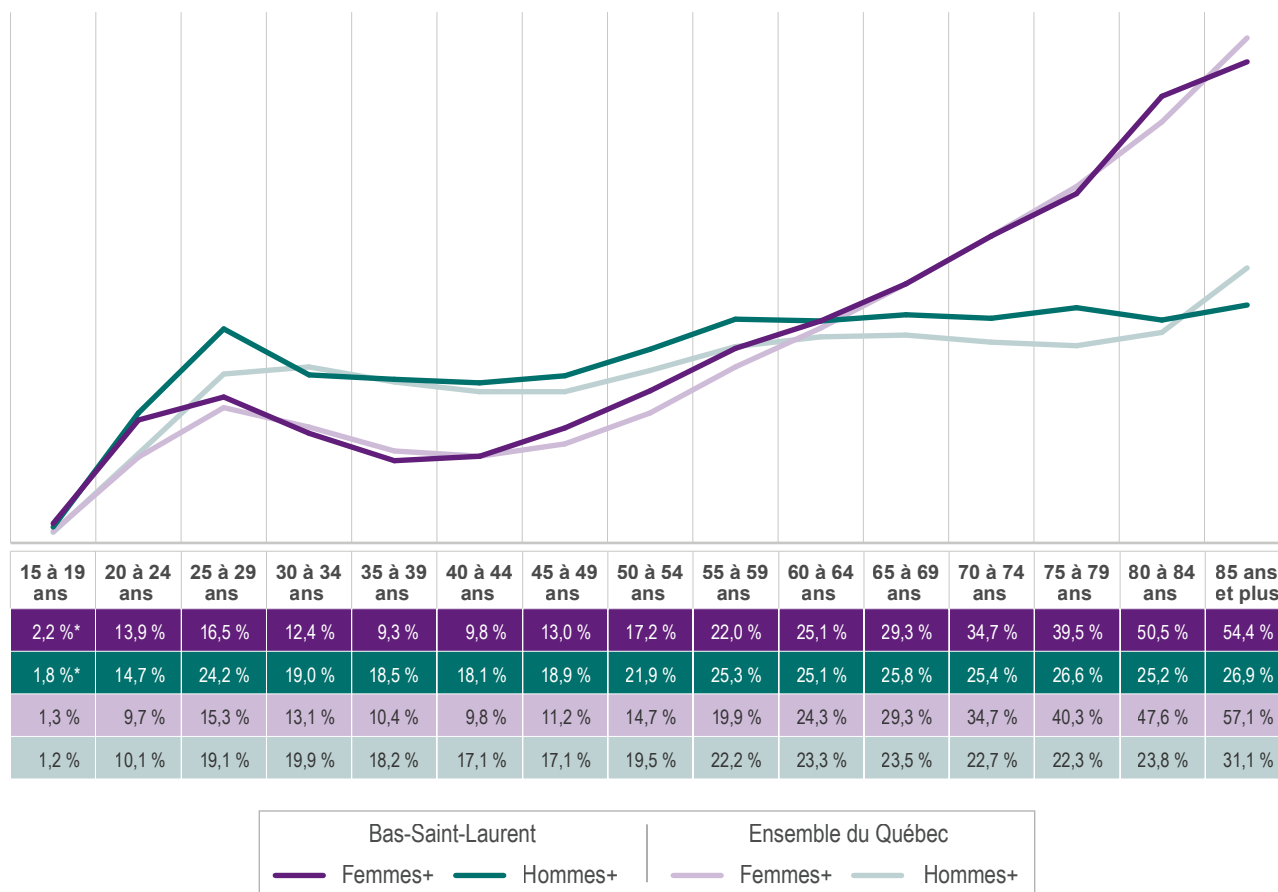
PERSONNES VIVANT SEULES

Dans l'ensemble de la population de 15 ans et plus du Bas-Saint-Laurent, une proportion similaire de femmes et d'hommes âgés de 15 à 19 ans vivent seuls (2,2 %* contre 1,8 %*). Un rapport d'une femme pour 0,82 homme est observé. Le portrait est similaire chez les 20 à 24 ans (13,9 % contre 14,7 %), alors que le rapport est d'une femme pour 1,06 homme.

Entre 20 et 59 ans, les Bas-Laurentiennes sont moins nombreuses que les Bas-Laurentiens à vivre seules. En effet, les femmes âgées de 35 à 44 ans sont presque deux fois moins nombreuses que les hommes à habiter seules. Cette tendance s'inverse à partir de 65 ans, car les Bas-Laurentiennes vivant seules sont dès lors plus nombreuses que les Bas-Laurentiens dans la même situation.

Entre 40 et 79 ans, la proportion de femmes vivant seules semble croître plus rapidement que celle des hommes du même groupe d'âge, puisqu'à partir de 80 ans elles sont deux fois plus nombreuses à vivre seules, par comparaison à leurs homologues masculins de 80 ans et plus.

Figure 2. Proportion de personnes vivant seules, selon le genre¹⁴ et l'âge, Bas-Saint-Laurent, Québec, 2021



* Coefficient de variation entre 15 et 25 %; à interpréter avec prudence.

Source : Statistique Canada (2023). Recensement de la population de 2021. Adapté par l'Institut de la Statistique du Québec.

14. Le genre renvoie à l'identité personnelle et sociale d'un individu. « Femmes+ » comprend les femmes (et/ou les filles) de même que certaines personnes non binaires. « Hommes+ » comprend les hommes (et/ou les garçons) de même que certaines personnes non binaires (Statistique Canada. [Recensement de la population de 2021](#)).

ÉDUCATION

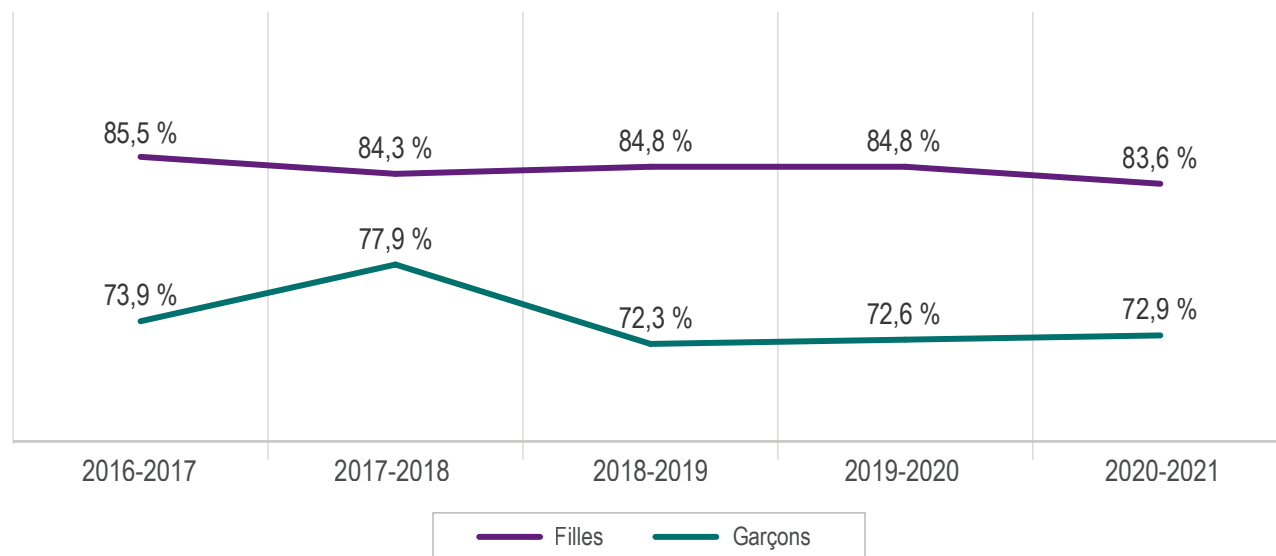
DIPLOMATION

Dans la région du Bas-Saint-Laurent, en 2020-2021, 83,6 % des filles et 72,9 % des garçons ont obtenu un premier diplôme ou une première qualification sept ans après leur entrée au secondaire. Le taux de diplomation et de qualification au secondaire des filles est donc supérieur à celui des garçons de cette région. Un portrait similaire est observé pour les années scolaires précédentes.

L'écart entre le taux de diplomation et de qualification au secondaire des filles et des garçons de la région du Bas-Saint-Laurent était à son plus bas au cours de l'année scolaire 2017-2018 (6,4 points de pourcentage). Il a presque doublé l'année suivante, c'est-à-dire en 2018-2019 (12,5 points de pourcentage). Depuis, l'écart tend à diminuer lentement.

En 2020-2021, le taux de diplomation et de qualification sept ans après leur entrée au secondaire des filles de la région est de 83,6 %, alors que celui des filles de l'ensemble du Québec est de 86,8 %. Un écart de 3,2 points est observé entre ces deux groupes. Du côté de leurs homologues masculins, le taux de diplomation et de qualification au secondaire est de 72,9 % pour les garçons du Bas-Saint-Laurent et de 77,6 % pour ceux de l'ensemble du Québec.

Figure 3. Taux de diplomation et de qualification¹⁵ des élèves sept ans après leur entrée au secondaire¹⁶, par année scolaire, selon le sexe, Bas-Saint-Laurent, 2016-2017 à 2020-2021



Source : Ministère de l'Éducation (2023). Diplomation et qualification au secondaire (Édition 2019, Édition 2020, Édition 2021, Édition 2022).

15. Le taux de diplomation et de qualification comprend les qualifications ou diplômes obtenus au secondaire en formation générale ou professionnelle (Institut de la statistique du Québec. [Diplomation et qualification au secondaire](#)).

16. Proportion d'élèves qui ont obtenu un premier diplôme ou une première qualification du secondaire après la septième année suivant leur première inscription en première secondaire, parmi l'ensemble des élèves de leur cohorte d'appartenance. Le fait de s'intéresser au taux sept ans après l'entrée au secondaire (plutôt qu'au taux cinq ans après) permet de rendre compte de l'obtention d'un diplôme ou d'une qualification avant l'âge de 20 ans (Institut de la statistique du Québec. [Diplomation et qualification au secondaire](#)).

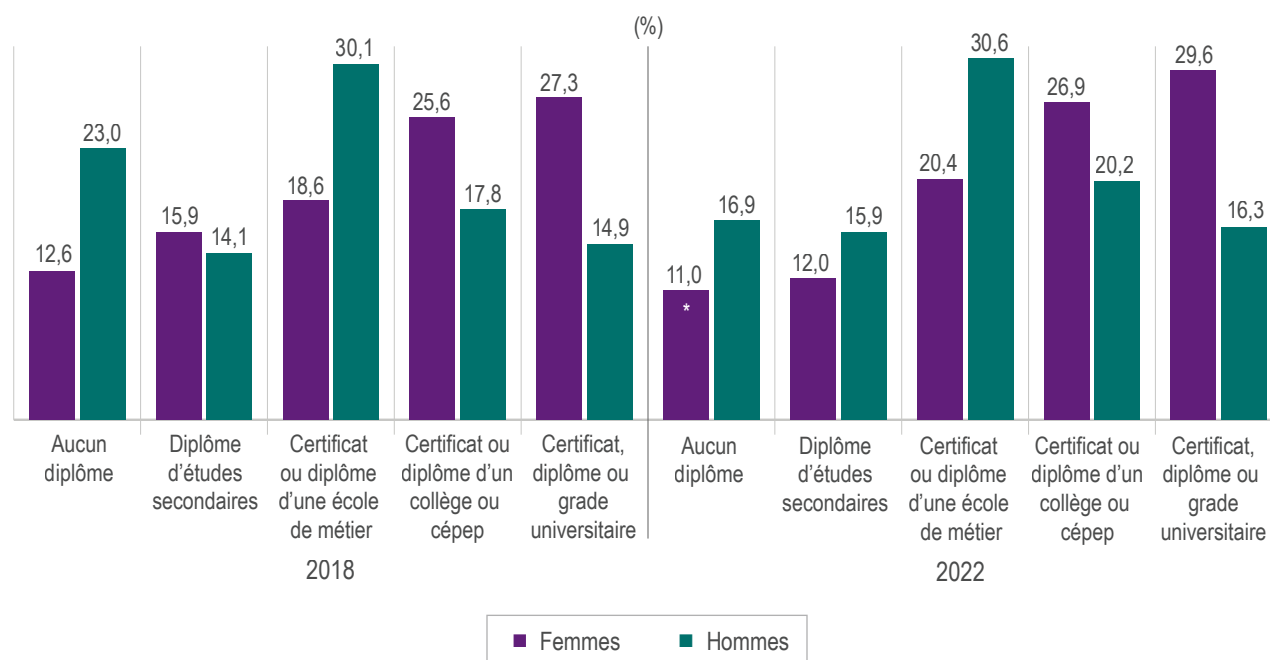
NIVEAU DE SCOLARITÉ

Dans l'ensemble de la population âgée de 25 à 64 ans en 2022, une Bas-Laurentienne sur neuf (11,0 %*) ne détient aucun diplôme, ce qui est plutôt le cas d'un Bas-Laurentien sur six (16,9 %). Les femmes de la région du Bas-Saint-Laurent sont donc plus nombreuses que leurs homologues masculins à détenir un diplôme.

Pour la même année de référence, 12,0 % des femmes et 15,9 % des hommes de cette région détiennent, comme plus haut niveau de scolarité atteint, un diplôme d'études secondaires. Par ailleurs, 20,4 % des femmes et 30,6 % des hommes détiennent un certificat ou un diplôme d'une école de métier (études postsecondaires), alors que 26,9 % des Bas-Laurentiennes et 20,2 % des Bas-Laurentiens ont obtenu un certificat ou un diplôme d'études collégiales. En 2022 dans cette région, près d'une femme sur trois (29,6 %) détient un certificat, un diplôme ou un grade universitaire, ce qui est plutôt le cas d'un homme sur six (16,3 %).

Entre 2018 et 2022, les proportions de femmes et d'hommes ne détenant aucun diplôme ont diminué, alors que celles des femmes et des hommes détenant un certificat ou un diplôme d'études postsecondaires sont demeurées stables ou ont légèrement augmenté¹⁷.

Figure 4. Plus haut niveau de scolarité atteint, personnes de 25 à 64 ans, selon le sexe, Bas-Saint-Laurent, 2018 et 2022



* Coefficient de variation entre 15 et 25 %; à interpréter avec prudence.

Source : Statistique Canada. Enquête sur la population active (EPA) de 2018 et de 2022. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

17. Les données relatives au plus haut niveau de scolarité atteint pour l'ensemble du Québec sont disponibles sur la [Vitrine statistique sur l'égalité entre les femmes et les hommes](#).

TRAVAIL

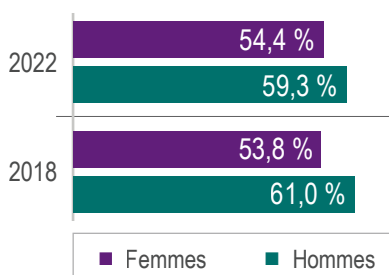
TAUX D'ACTIVITÉ

Dans la population de 15 ans et plus du Bas-Saint-Laurent, en 2022, le taux d'activité des femmes (54,4 %) se situe en deçà de 4,9 points par rapport à celui de leurs homologues masculins (59,3 %).

Entre 2018 et 2022, le taux d'activité des Bas-Laurentiennes a augmenté de 0,6 point, alors que celui des Bas-Laurentiens a diminué de 1,7 point. L'écart entre les femmes et les hommes s'est donc amoindri au cours de cette période.

En 2022, les femmes du Bas-Saint-Laurent (54,4 %) affichent un retard sur les femmes de l'ensemble du Québec (60,7 %) en matière de taux d'activité. Un écart de 6,3 points est observé. Le constat est comparable pour les hommes, avec un taux d'activité de 67,9 % pour l'ensemble du Québec.

Figure 5. Taux d'activité¹⁸, selon le sexe, Bas-Saint-Laurent, 2018 et 2022

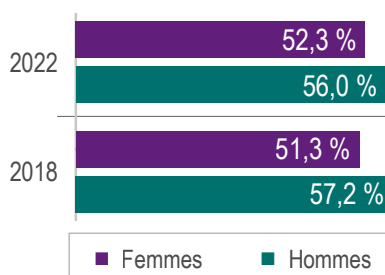


TAUX D'EMPLOI

En 2022, le taux d'emploi des femmes de la région du Bas-Saint-Laurent en âge de travailler est de 52,3 %, soit 1 point de plus qu'en 2018. En comparaison, celui de leurs homologues masculins est de 56,0 % en 2022, soit une baisse de 1,2 point par rapport à 2018. L'écart entre les femmes et les hommes de la région tend donc à diminuer, bien que les femmes affichent toujours un retard.

En 2022, le taux d'emploi des Bas-Laurentiennes (52,3 %) est en deçà de 6 points par rapport à celui de l'ensemble des Québécoises (58,3 %). Du côté de leurs homologues masculins, le même constat est observé, puisque le taux d'emploi de l'ensemble des Québécois est de 64,8 %.

Figure 6. Taux d'emploi¹⁹, selon le sexe, Bas-Saint-Laurent, 2018 et 2022



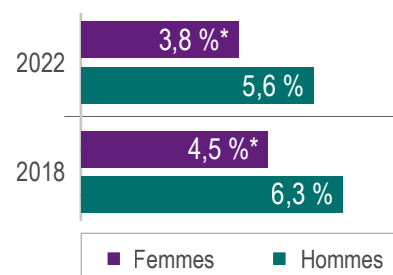
TAUX DE CHÔMAGE

Dans la région du Bas-Saint-Laurent en 2022, le taux de chômage des femmes en âge de travailler est de 3,8 %*, comparativement à 5,6 % pour leurs homologues masculins. Les Bas-Laurentiennes sont donc presque une fois et demie moins nombreuses que les Bas-Laurentiens à être au chômage.

Entre 2018 et 2022, le taux de chômage des femmes de la région a diminué de 0,7 point, tout comme celui des hommes.

En 2022, les femmes de l'ensemble du Québec affichent un taux de chômage de 4,0 %, soit un taux à peine supérieur de 0,2 point par rapport à celui des femmes du Bas-Saint-Laurent (3,8 %*). Quant aux hommes, ceux de l'ensemble du Québec affichent un taux de chômage de 4,6 %.

Figure 7. Taux de chômage²⁰, selon le sexe, Bas-Saint-Laurent, 2018 et 2022



* Coefficient de variation entre 15 et 25 %; à interpréter avec prudence.

Source : Statistique Canada. Enquête sur la population active (EPA) de 2018 et de 2022. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

18. Proportion de la population occupant un emploi ou étant au chômage au cours de la semaine de référence de l'enquête (Institut de la statistique du Québec. [Taux d'activité](#)).

19. Proportion de la population ayant fait un travail quelconque contre rémunération ou en vue d'obtenir un bénéfice, ou étant absente de son travail en maintenant un lien d'emploi. Cela comprend le personnel salarié, les travailleuses et travailleurs autonomes et les travailleuses et travailleurs familiaux non rémunérés (Institut de la statistique du Québec. [Taux d'emploi](#)).

20. Proportion de la population en chômage, soit celle disponible pour travailler qui est sans emploi et qui se cherche activement un emploi (Institut de la statistique du Québec. [Taux de chômage](#)).

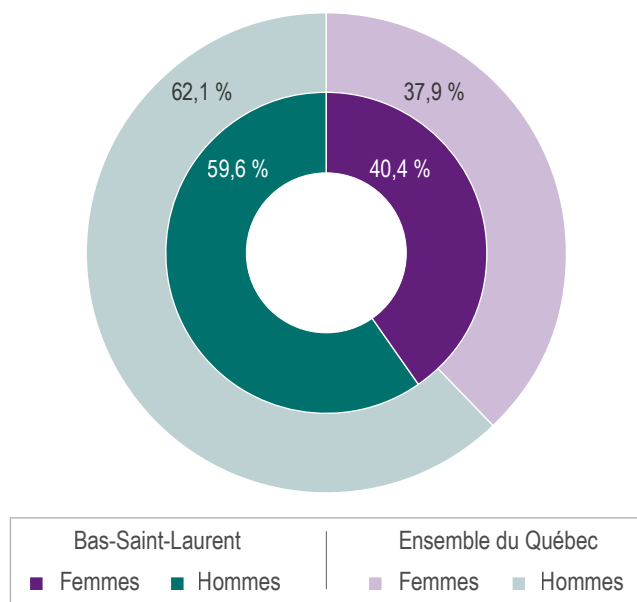
TRAVAIL AUTONOME

Selon les données du recensement (2021), 10,5 % de la population active de 15 ans et plus du Bas-Saint-Laurent occupe un emploi à titre de travailleuse ou de travailleur autonome.

Quant à elles, les données de l'Enquête sur la population active de 2022 indiquent que, parmi les personnes qui occupent ce type d'emploi au Bas-Saint-Laurent, la proportion de femmes est de 40,4 %, alors que celle des hommes est de 59,6 %. Dans cette région, les femmes sont donc moins portées que les hommes à occuper ce type d'emploi. En effet, pour chaque femme, on trouve 1,48 homme occupant un emploi de cet ordre.

En 2022, les femmes du Bas-Saint-Laurent (40,4 %) sont un peu plus nombreuses que les femmes de l'ensemble du Québec (37,9 %) à occuper un emploi à titre de travailleuse autonome. Un écart de 2,5 points sépare ces deux groupes. L'inverse est constaté chez les hommes.

Figure 8. Répartition des travailleuses et des travailleurs autonomes²¹, selon le sexe, Bas-Saint-Laurent, Québec, 2022



Sources : Statistique Canada (2023). Recensement de la population de 2021.
Statistique Canada. Enquête sur la population active (EPA) de 2022. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

21. Les travailleurs et travailleuses autonomes avec ou sans aide rémunérée incluent : 1) les propriétaires actifs d'une entreprise, d'une exploitation agricole ou d'un bureau professionnel constitué ou non en société, avec ou sans personnes salariées; 2) les personnes qui travaillent sans rémunération dans une entreprise, une exploitation agricole ou un bureau professionnel, pour un parent qui en est le propriétaire ou l'exploitant, et qui occupent le même logement (Institut de la statistique du Québec. [Travail autonome](#)).

DURÉE RÉELLE DES HEURES DE TRAVAIL

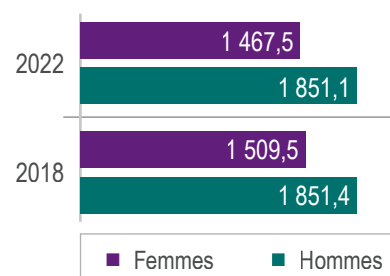
Dans la région du Bas-Saint-Laurent en 2022, les femmes (1 467,5 h) effectuent en moyenne moins d'heures de travail rémunéré que les hommes (1 851,1 h), si l'on tient compte des diverses absences et des heures supplémentaires effectuées (rémunérées ou non rémunérées). Par comparaison à 2018, les femmes effectuent actuellement 42,0 h de moins de travail, alors que les hommes effectuent, quant à eux, presque le même nombre d'heures. C'est pourquoi l'écart entre ces deux groupes s'est accentué.

D'après les données de 2022, les femmes de la région travaillent en moyenne 28,1 h par semaine, tandis que les hommes travaillent en moyenne 35,5 h par semaine.

En 2022, les Bas-Laurentiennes (1 467,5 h) travaillent près d'une quinzaine d'heures de moins que les Québécoises (1 483,2 h). À l'inverse, les Bas-Laurentiens (1 851,1 h) travaillent près de 89,0 h de plus que les Québécois (1 761,7 h).

Source : Statistique Canada. Enquête sur la population active (EPA) de 2018 et de 2022. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Figure 9. Durée réelle des heures de travail²², selon le sexe, Bas-Saint-Laurent, 2018 et 2022



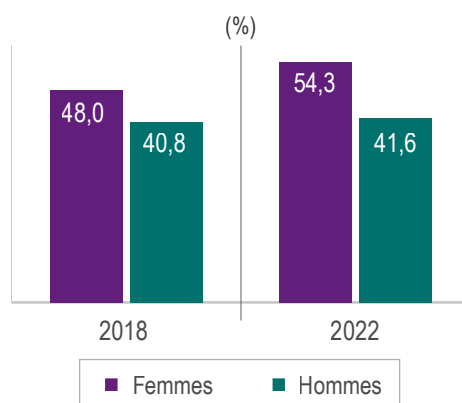
TAUX DE PRÉSENCE SYNDICALE

Dans la région du Bas-Saint-Laurent, le taux de présence syndicale des femmes (54,3 %) est plus élevé que celui des hommes (41,6 %) en 2022. Un écart de 12,7 points est observé entre ces deux groupes.

Entre 2018 et 2022, le pourcentage de Bas-Laurentiennes occupant un emploi syndiqué a connu une plus grande augmentation (6,3 points de pourcentage) que celui des Bas-Laurentiens (0,8 point de pourcentage). Pour cette raison, l'écart entre les femmes et les hommes a presque doublé au cours de cette période.

En 2022, le taux de présence syndicale des femmes de cette région (54,3 %) est supérieur à celui des femmes de l'ensemble du Québec (39,9 %). Un écart de 14,4 points est observé. Du côté de leurs homologues masculins, un écart plus faible est constaté, alors que le taux de présence syndicale des hommes de l'ensemble du Québec est de 37,7 %.

Figure 10. Taux de présence syndicale²³, selon le sexe, Bas-Saint-Laurent, 2018 et 2022



Source : Statistique Canada. Enquête sur la population active (EPA) de 2018 et de 2022. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

22. La durée du travail réelle, les heures d'absence et les heures supplémentaires se rapportent à l'emploi principal, soit celui auquel est consacré le plus grand nombre d'heures de travail dans le cas où il y a plus d'un emploi occupé (le travail autonome n'est pas pris en compte). Ces heures sont colligées sur une base hebdomadaire et sont annualisées en étant multipliées par le facteur 52,18 semaines. La durée du travail réelle est obtenue à partir de l'addition des heures habituelles de travail et des heures supplémentaires (rémunérées et non rémunérées), desquelles sont soustraites les heures d'absence (Institut de la statistique du Québec. [Durée réelle du travail](#)).

23. Proportion des personnes occupant un emploi syndiqué, à l'exception des travailleuses et des travailleurs autonomes.

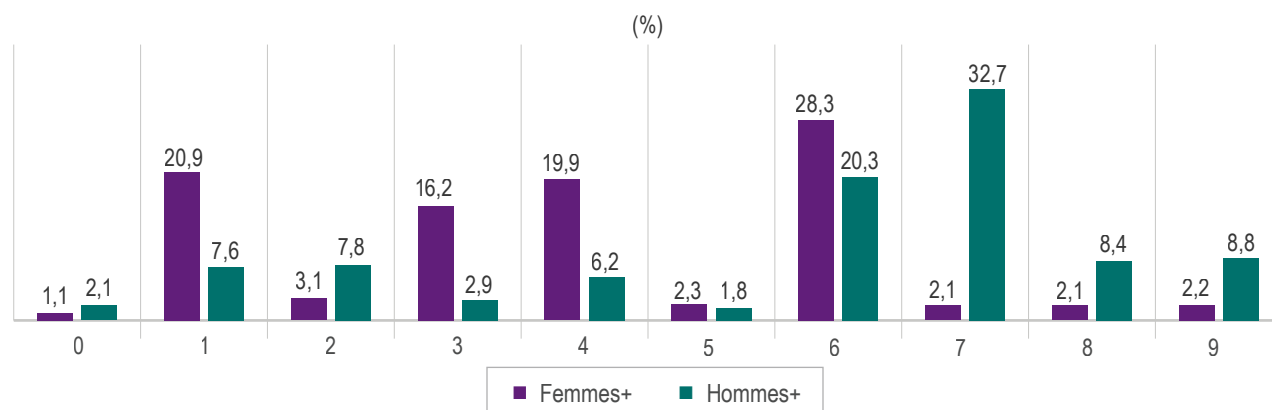
PROFESSIONS EXERCÉES

D'après les résultats du récent recensement basés sur les catégories professionnelles de la Classification nationale des professions (2021), les Bas-Laurentiennes sont plus nombreuses que les hommes dans les professions liées aux domaines de la vente et des services (28,3 % contre 20,3 %), des affaires, de la finance et de l'administration (20,9 % contre 7,6 %) ainsi que de l'enseignement, du droit et des services sociaux, communautaires et gouvernementaux (19,9 % contre 6,2 %). Dans ces deux dernières catégories professionnelles, les femmes sont presque trois fois plus nombreuses que les hommes. Elles sont aussi plus concentrées dans les professions liées au domaine du secteur de la santé (16,2 % contre 2,9 %), alors qu'elles sont plus de cinq fois et demie plus nombreuses que les hommes.

Dans cette même région, les femmes sont moins nombreuses que les hommes à pratiquer des professions liées au domaine des métiers, du transport, de la machinerie et des secteurs apparentés (2,1 % contre 32,7 %). Dans ce domaine de professions, les hommes sont plus de quinze fois et demie plus nombreux que leurs homologues féminines. Les femmes sont aussi moins nombreuses dans les professions des domaines des ressources naturelles, de l'agriculture et de la production connexe (2,1 % contre 8,4 %), de la fabrication et des services d'utilité publique (2,2 % contre 8,8 %) ainsi que des sciences naturelles et appliquées et domaines apparentés (3,1 % contre 7,8 %). De même, près deux fois moins de femmes (1,1 %) que d'hommes (2,1 %) sont membres du corps législatif ou cadres supérieures.

Au Québec, les femmes sont plus nombreuses dans les catégories professionnelles liées aux secteurs de la vente et des services (26,5 %), des affaires, de la finance et de l'administration (24,5 %), de l'enseignement, du droit et des services sociaux, communautaires et gouvernementaux (18,4 %) ainsi que de la santé (13,6 %). Au total, 83,0 % des femmes de l'ensemble du Québec pratiquent une profession parmi l'une de ces quatre catégories.

Figure 11. Type de profession exercée²⁴, selon le genre²⁵, Bas-Saint-Laurent, 2021



0 : Membres du corps législatif et cadres supérieurs/cadres supérieures

1 : Affaires, finance et administration

2 : Sciences naturelles et appliquées et domaines apparentés

3 : Secteur de la santé

4 : Enseignement, droit et services sociaux, communautaires et gouvernementaux

5 : Arts, culture, sports et loisirs

6 : Vente et services

7 : Métiers, transport, machinerie et domaines apparentés

8 : Ressources naturelles, agriculture et production connexe

9 : Fabrication et services d'utilité publique

Source : Statistique Canada (2023). Recensement de la population de 2021. Classification nationale des professions (CNP).

24. Désigne le genre de travail exécuté par les personnes âgées de 15 ans et plus d'après le type d'emploi et la description des tâches principales qui s'y rattachent (Statistique Canada. [Recensement de la population de 2021](#)).

25. Le genre renvoie à l'identité personnelle et sociale d'un individu. « Femmes+ » comprend les femmes (et/ou les filles) de même que certaines personnes non binaires. « Hommes+ » comprend les hommes (et/ou les garçons) de même que certaines personnes non binaires (Statistique Canada. [Recensement de la population de 2021](#)).

RÉMUNÉRATION ET REVENU

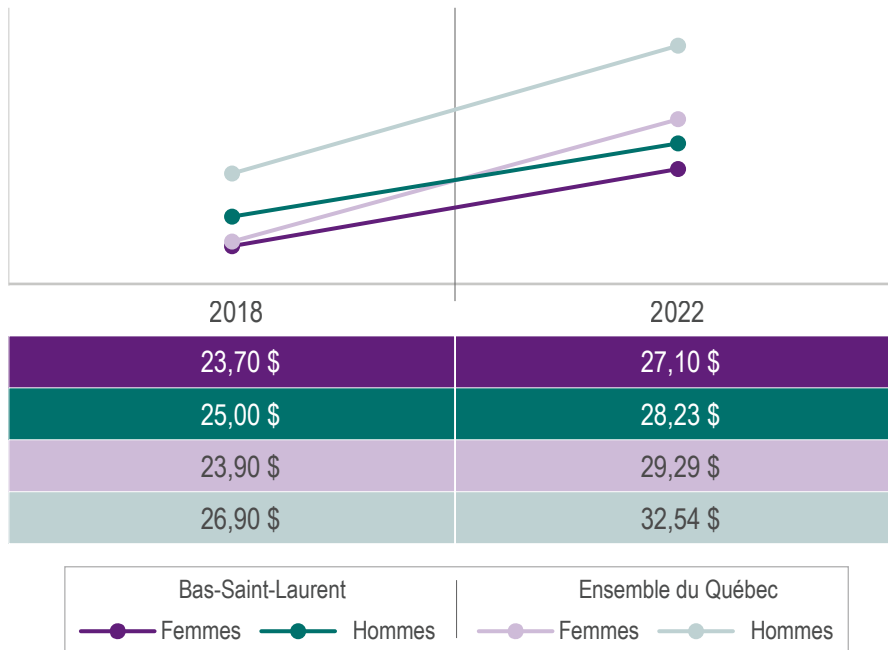
RÉMUNÉRATION HORAIRE MOYENNE

Entre 2018 et 2022, le salaire horaire moyen des femmes du Bas-Saint-Laurent est passé de 23,70 \$ à 27,10 \$. Il s'agit d'une augmentation de 3,40 \$ ou 14,3 %. Quant aux hommes de la région, leur taux horaire moyen a connu une augmentation de 3,23 \$ ou 12,9 % au cours de la même période, pour atteindre 28,23 \$. L'écart entre le taux horaire moyen des femmes et des hommes de cette région a légèrement diminué, passant de 1,30 \$ à 1,13 \$. Néanmoins, la rémunération horaire moyenne des Bas-Laurentiennes demeure inférieure à celle de leurs homologues masculins.

La rémunération horaire moyenne des Bas-Laurentiennes est supérieure de 12,85 \$ au taux général du salaire minimum, fixé à 14,25 \$ en date du 1^{er} mai 2022, tandis que celle des Bas-Laurentiens est supérieure de 13,98 \$.

En 2022, les femmes de la région du Bas-Saint-Laurent gagnent en moyenne 2,19 \$ de moins par heure que les femmes de l'ensemble du Québec et 5,44 \$ de moins par heure que les hommes de l'ensemble du Québec. Le taux horaire moyen des Québécoises a augmenté de 5,39 \$ ou 22,6 % entre 2018 et 2022. La rémunération horaire moyenne des Bas-Laurentiennes a donc connu une moins grande progression par comparaison à l'ensemble des Québécoises.

Figure 12. Rémunération horaire moyenne²⁶, selon le sexe, Bas-Saint-Laurent, Québec, 2018 et 2022



Source : Statistique Canada. Enquête sur la population active (EPA) de 2018 et de 2022. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

26. La rémunération horaire moyenne se rapporte à l'emploi principal, soit celui auquel la personne salariée (à l'exception des travailleuses et des travailleurs autonomes) a consacré le plus grand nombre d'heures de travail. Elle comprend les pourboires, les commissions et les primes, avant impôts et autres déductions (Institut de la statistique du Québec. [Rémunération horaire](#)).

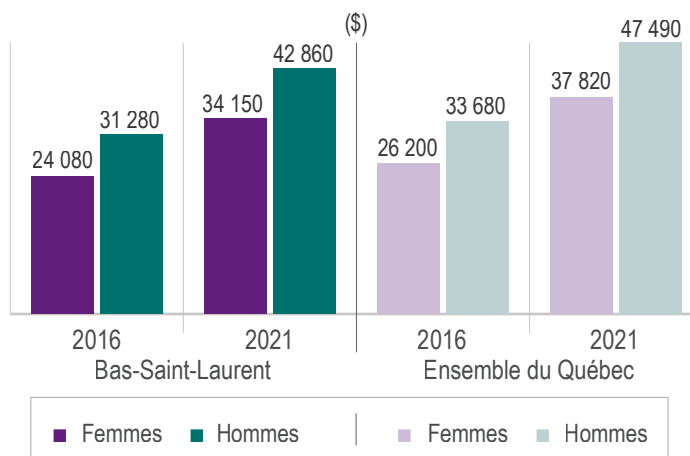
REVENU MÉDIAN APRÈS IMPÔTS

Dans la région du Bas-Saint-Laurent, en 2021, parmi les personnes de 16 ans et plus, le revenu médian après impôts des femmes (34 150 \$) est inférieur à celui des hommes (42 860 \$). En effet, les Bas-Laurentiennes gagnent annuellement 8 710 \$ de moins que les Bas-Laurentiens.

Entre 2016 et 2021, le revenu médian des femmes et celui des hommes de la région du Bas-Saint-Laurent se sont accrus (10 070 \$ ou 41,8 % contre 11 580 \$ ou 37 %). Malgré tout, un écart en faveur des hommes persiste.

En 2021, les Bas-Laurentiennes (34 150 \$) gagnent annuellement 3 670 \$ de moins que l'ensemble des Québécoises (37 820 \$), ce qui fait qu'elles sont désavantagées sur ce plan.

Figure 13. Revenu médian après impôts²⁷, selon le sexe, Bas-Saint-Laurent, Québec, 2016 et 2021



Source : Statistique Canada. Fichier des familles T1. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

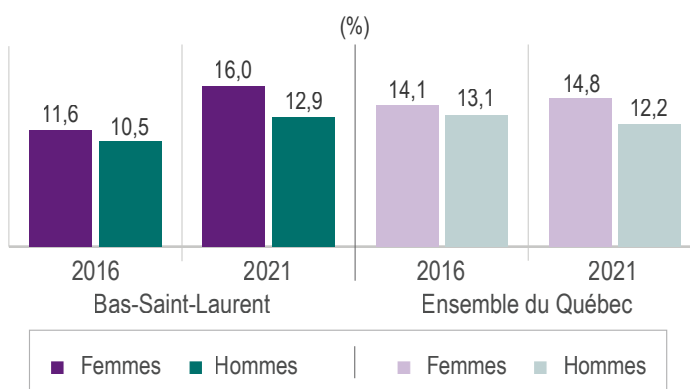
TAUX DE FAIBLE REVENU

Dans l'ensemble de la population de 16 ans et plus du Bas-Saint-Laurent, 16,0 % des femmes et 12,9 % des hommes vivent dans des conditions précaires. Donc, les femmes sont plus nombreuses que les hommes à possiblement se trouver dans une situation de faible revenu.

Entre 2016 et 2021, le taux de faible revenu des femmes de cette région a augmenté de 4,4 points. En comparaison, celui des hommes a augmenté de 2,4 points. C'est pourquoi, au cours de cette période, l'écart entre les femmes et les hommes a presque triplé.

En 2021, les Bas-Laurentiennes (16,0 %) sont un peu plus susceptibles que l'ensemble des Québécoises (14,8 %) d'avoir un faible revenu. Un écart de 1,2 point sépare les deux groupes.

Figure 14. Taux de faible revenu selon la Mesure du faible revenu après impôts²⁸, selon le sexe, Bas-Saint-Laurent, Québec, 2016 et 2021



Source : Statistique Canada. Fichier des familles T1. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

27. Le revenu médian désigne le revenu qui partage la population en deux parts égales de telle sorte que 50 % gagnent un revenu inférieur et 50 % gagnent un revenu supérieur à celui-ci (Institut de la statistique du Québec. [Revenu médian](#)).

28. Un particulier est considéré à faible revenu selon la Mesure du faible revenu (MFR) si son revenu de ménage ajusté selon la taille du ménage est inférieur au seuil de référence. Celui-ci correspond à la moitié de la médiane du revenu de ménage après impôt des particuliers, soit le revenu qui partage la population en deux parts égales de telle sorte que 50 % gagnent moins et 50 % gagnent plus. (Institut de la statistique du Québec. [Personnes en situation de faible revenu](#)).

VIOLENCE

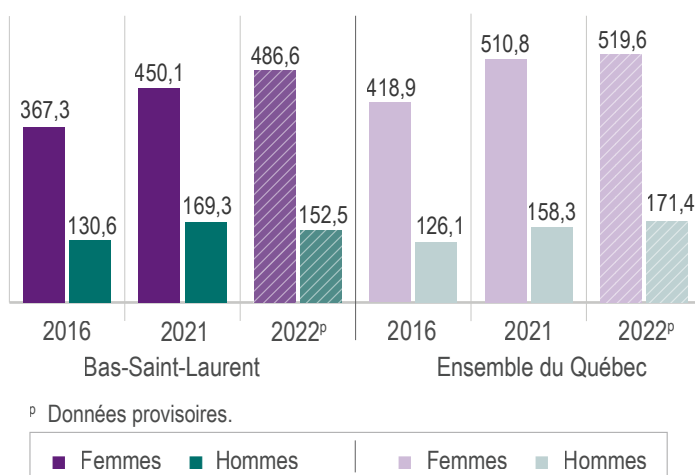
VIOLENCE EN CONTEXTE CONJUGAL

Selon les données policières de 2021, le nombre de Bas-Laurentiennes (450,1 victimes par 100 000 personnes) âgées de 15 ans et plus parmi les victimes d'infractions contre la personne commises dans un contexte conjugal est plus de deux fois et demie plus élevé que le nombre de Bas-Laurentiens (169,3 victimes par 100 000 personnes).

Par rapport à 2016, le nombre de femmes victimes de la région du Bas-Saint-Laurent a augmenté de 82,8 victimes par 100 000 personnes, alors que l'augmentation est de 38,7 victimes par 100 000 personnes chez les hommes.

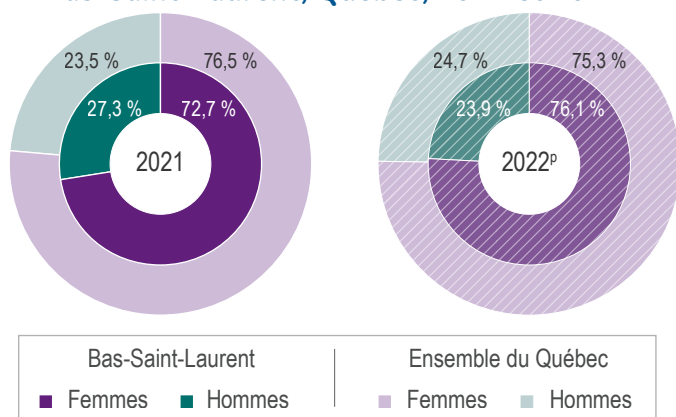
En 2021, le nombre de femmes du Bas-Saint-Laurent (450,1 victimes par 100 000 personnes) ayant déclaré aux autorités policières avoir été victimes d'infractions contre la personne commises dans un contexte conjugal est inférieur au nombre de femmes victimes de l'ensemble du Québec (510,8 victimes par 100 000 personnes).

Figure 15. Taux de victimes d'infractions contre la personne commises dans un contexte conjugal par 100 000 personnes²⁹, selon le sexe, Bas-Saint-Laurent, Québec, 2016, 2021 et 2022^P



Source : Ministère de la Sécurité publique. Programme de déclaration uniforme de la criminalité (DUC 2.2). Diffusé par l'Institut de la statistique du Québec.

Figure 16. Répartition des victimes d'infractions contre la personne commises dans un contexte conjugal, selon le sexe, Bas-Saint-Laurent, Québec, 2021 et 2022^P



Dans l'ensemble du Québec (76,5 %), tout comme dans la région du Bas-Saint-Laurent, en 2021, les femmes (72,7 %) demeurent les principales victimes d'infractions contre la personne commises dans un contexte conjugal, par comparaison à leurs homologues masculins.

Source : Ministère de la Sécurité publique. Programme de déclaration uniforme de la criminalité (DUC 2.2). Diffusé par l'Institut de la statistique du Québec.

29. Victimes d'infractions contre la personne déclarées par les services policiers et présumées avoir été commises par le conjoint ou la conjointe, l'ex-conjoint ou ex-conjointe, l'ami ou amie intime ou l'ex-ami ou ex-amie intime au moment du crime. L'ensemble des infractions contre la personne sont considérées, soit l'homicide, la négligence criminelle et autres infractions entraînant la mort, la tentative de meurtre et le complot en vue d'en commettre un, les voies de fait, l'agression sexuelle, les autres infractions d'ordre sexuel, l'enlèvement ou la séquestration, le vol qualifié ou l'extorsion, le harcèlement criminel, les menaces et les autres infractions contre la personne (Institut de la statistique du Québec. [Violence en contexte conjugal](#)).

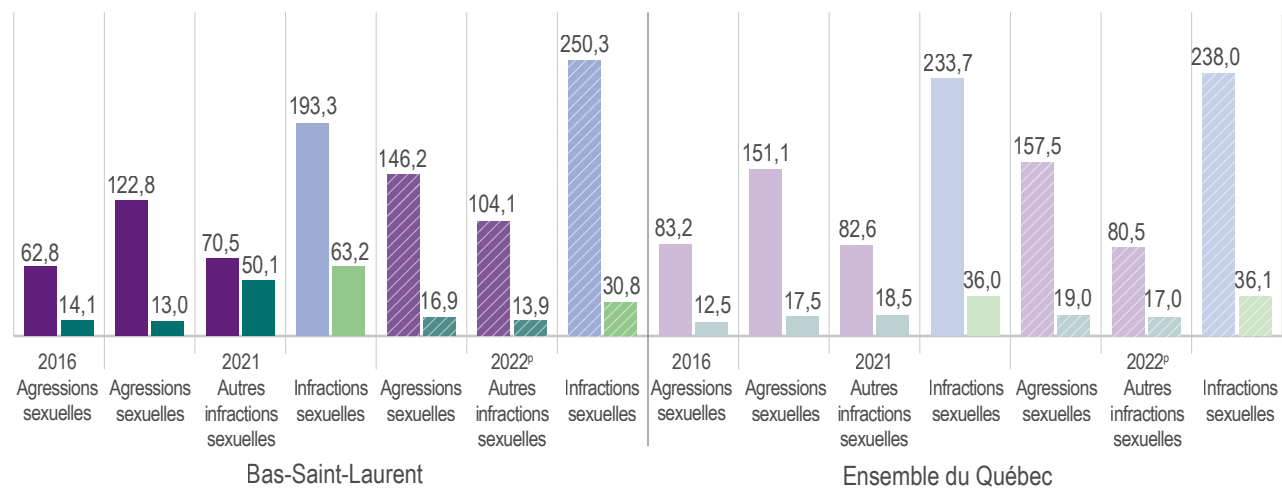
INFRACTIONS SEXUELLES

Selon les données policières de 2021, les femmes représentent la grande majorité des victimes d'infractions sexuelles dans l'ensemble du Québec. De même, les femmes de la région du Bas-Saint-Laurent sont les principales victimes d'agressions sexuelles^a (122,8 victimes par 100 000 personnes) et d'autres infractions sexuelles^b (70,5 victimes par 100 000 personnes). Plus précisément, au Bas-Saint-Laurent, les femmes sont trois fois plus nombreuses que les hommes à déclarer avoir été victimes d'infractions sexuelles^c (193,3 victimes par 100 000 personnes contre 63,2 victimes par 100 000 personnes).

Parmi les victimes d'infractions sexuelles déclarées à la police en 2021, les Bas-Laurentiennes (193,3 victimes par 100 000 personnes) sont moins nombreuses par comparaison à l'ensemble des Québécoises (233,7 victimes par 100 000 personnes).

Depuis le début du mouvement #MoiAussi³⁰ en 2017, le nombre de femmes victimes d'infractions sexuelles déclarées à la police affiche une hausse importante. Il faut en tenir compte pour comprendre l'augmentation du nombre de victimes d'agressions sexuelles au Bas-Saint-Laurent, qui a presque doublé entre 2016 et 2021.

Figure 17. Taux de victimes d'infractions sexuelles^c par 100 000 personnes, selon le sexe, Bas-Saint-Laurent, Québec, 2016, 2021 et 2022^p



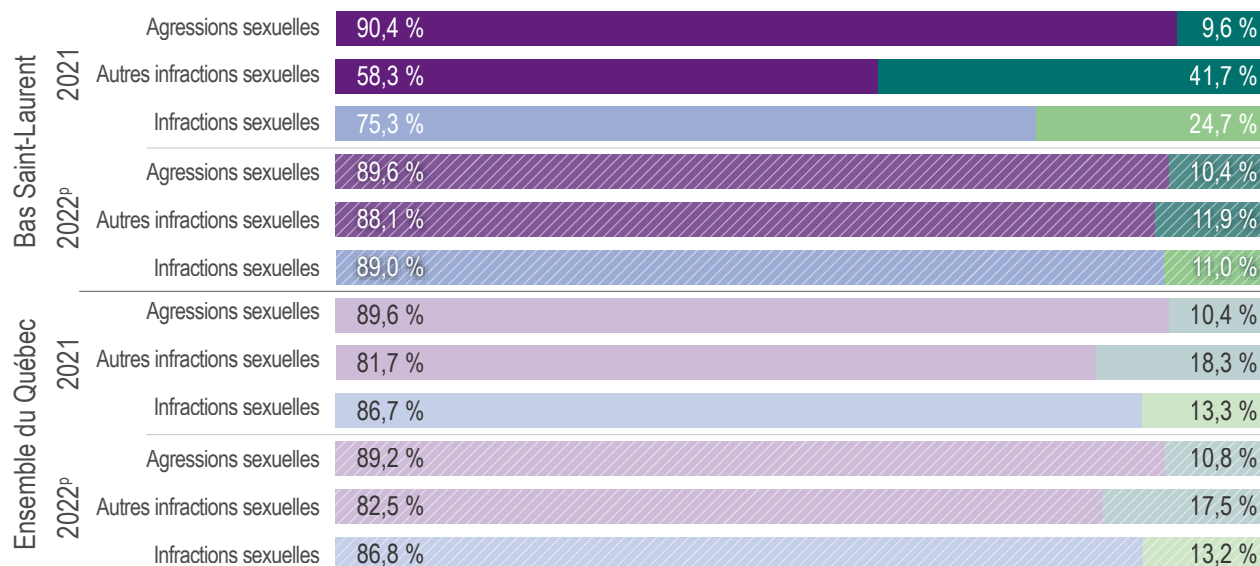
- ^a Le terme « agressions sexuelles » comprend trois niveaux de gravité des agressions sur le plan judiciaire (simple, armée et grave).
- ^b Le terme « autres infractions sexuelles » regroupe plus d'une dizaine d'infractions différentes, dont les plus fréquentes sont les contacts sexuels et l'incitation à des contacts sexuels, le leurre et la publication non consentuée d'images intimes.
- ^c Le terme « infractions sexuelles » regroupe les agressions sexuelles et les autres infractions sexuelles.
- ^p Données provisoires.



Source : Ministère de la Sécurité publique. Programme de déclaration uniforme de la criminalité (DUC 2.2). Diffusé par l'Institut de la statistique du Québec.

30. À la suite de nombreux débats médiatiques sur le harcèlement sexuel et la violence sexuelle, le mouvement #MoiAussi est devenu viral en octobre 2017. Celui-ci a permis à des personnes du monde entier d'indiquer facilement et simultanément dans les médias sociaux, au moyen du mot-clic #MoiAussi, qu'elles avaient été victimes de violence sexuelle, de harcèlement sexuel ou de toute autre forme d'inconduite sexuelle à un moment ou à un autre de leur vie. Outre la vague de dénonciations sur les médias sociaux, ce mouvement a pu modifier les comportements des victimes en matière de signalement, ce qui est susceptible d'avoir des répercussions notables sur les données déclarées par la police. C'est pourquoi l'augmentation du nombre d'agressions sexuelles déclarées par la police au cours de cette période ne reflète pas nécessairement la hausse de la prévalence des agressions sexuelles à proprement parler, mais plutôt l'augmentation du nombre de signalements à la police ainsi que les changements apportés aux pratiques policières (Institut de la statistique du Québec. [Crimes sexuels](#)).

Figure 18. Répartition des victimes d'infractions sexuelles^c, selon le sexe, Bas-Saint-Laurent, Québec, 2021 et 2022^p



^a Le terme « agressions sexuelles » comprend trois niveaux de gravité des agressions sur le plan judiciaire (simple, armée et grave).

^b Le terme « autres infractions sexuelles » regroupe plus d'une dizaine d'infractions différentes, dont les plus fréquentes sont les contacts sexuels et l'incitation à des contacts sexuels, le leurre et la publication non consentuelle d'images intimes.

^c Le terme « infractions sexuelles » regroupe les agressions sexuelles et les autres infractions sexuelles.

^p Données provisoires.



Source : Ministère de la Sécurité publique. Programme de déclaration uniforme de la criminalité (DUC 2.2). Diffusé par l'Institut de la statistique du Québec.

En 2021, les Bas-Laurentiennes demeurent les principales victimes d'agressions sexuelles^a (90,4 %) et des autres infractions sexuelles^b (58,3 %) par comparaison aux Bas-Laurentiens (9,6 % et 41,7 %). Plus précisément, parmi les victimes d'agressions sexuelles au Bas-Saint-Laurent, il y a neuf fois et demie plus de femmes que d'hommes, alors que parmi les victimes des autres infractions sexuelles, les femmes sont presque une fois et demie plus nombreuses que leurs homologues masculins.

SANTÉ

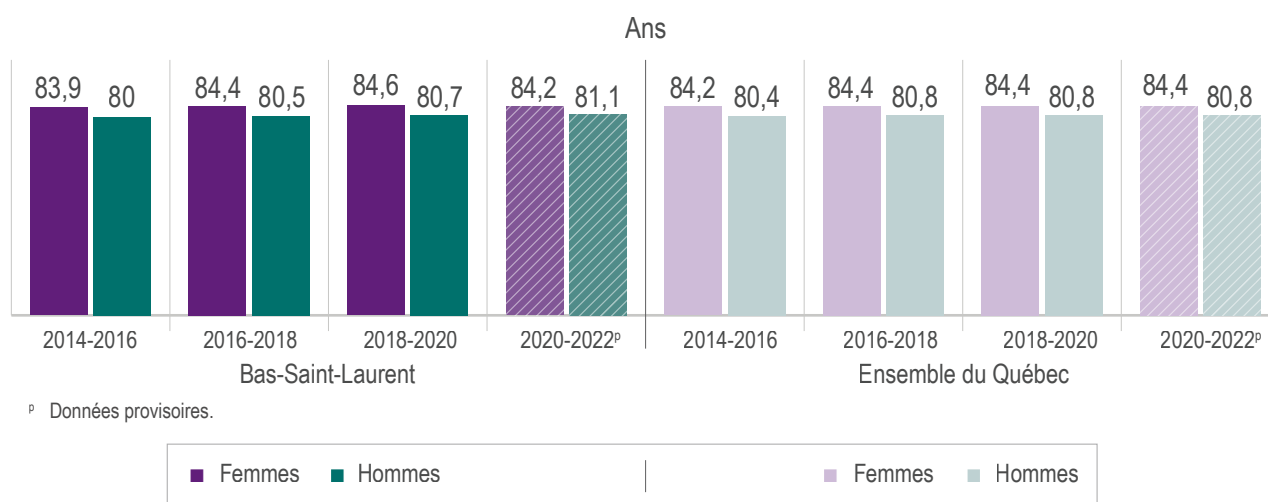
ESPÉRANCE DE VIE À LA NAISSANCE

Dans la région du Bas-Saint-Laurent, au cours de la période de 2020 à 2022^p, l'espérance de vie à la naissance est estimée à 84,2 ans chez les femmes et à 81,1 ans chez les hommes. Un écart de 3,1 ans sépare les femmes et les hommes de cette région. Au cours des dernières années, l'écart entre les femmes et les hommes est demeuré plutôt stable.

Durant la période de 2018-2020 à 2020-2022^p, l'espérance de vie des femmes de la région est demeurée relativement stable, tout comme celle de leurs homologues masculins.

L'espérance de vie estimée des Bas-Laurentiennes et des Bas-Laurentiens est semblable à celle des Québécoises et des Québécois.

Figure 19. Espérance de vie à la naissance³¹, selon le sexe, Bas-Saint-Laurent, Québec, 2014-2016 à 2020-2022^p



Source : Institut de la statistique du Québec (2021). Espérance de vie à la naissance, selon le sexe, par région administrative.

31. L'espérance de vie du moment mesure le nombre moyen d'années qu'une population pourrait s'attendre à vivre si elle était soumise tout au long de sa vie aux conditions de mortalité d'une année ou d'une période donnée. Elle peut être calculée à tout âge et représente alors le nombre moyen d'années restant à vivre au-delà de cet âge (Institut de la statistique du Québec. [Espérance de vie](#)).

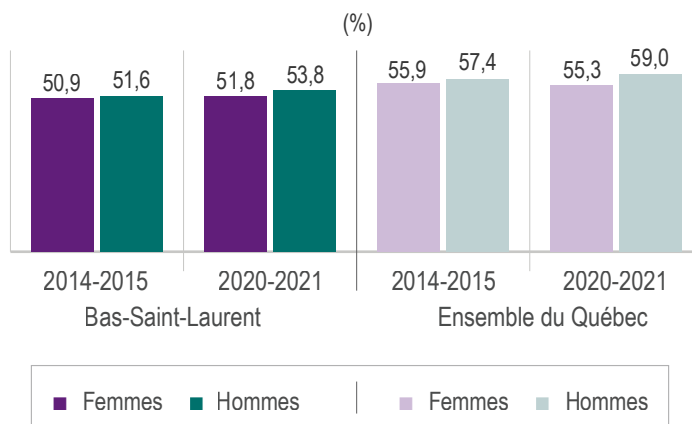
SANTÉ PERÇUE

Dans la population de 15 ans et plus du Bas-Saint-Laurent en 2020-2021, un peu plus d'une femme sur deux (51,8 %) perçoit son état de santé général comme étant très bon ou excellent. Un constat similaire est observé chez les hommes de la région (53,8 %), bien qu'ils demeurent légèrement plus nombreux que leurs homologues féminines à avoir une perception favorable.

Entre 2014-2015 et 2020-2021, la perception favorable des Bas-Laurentiennes quant à leur état de santé a connu une moins grande progression que celle des Bas-Laurentiens (0,9 point de pourcentage contre 2,2 points de pourcentage).

En 2020-2021, les Bas-Laurentiennes (51,8 %) sont moins nombreuses à avoir une perception favorable de leur état de santé général que l'ensemble des Québécoises (55,3 %). Un écart de 3,5 points est observé.

Figure 20. Perception de l'état de santé général³² comme étant très bon ou excellent, selon le sexe, Bas-Saint-Laurent, Québec, 2014-2015 et 2020-2021



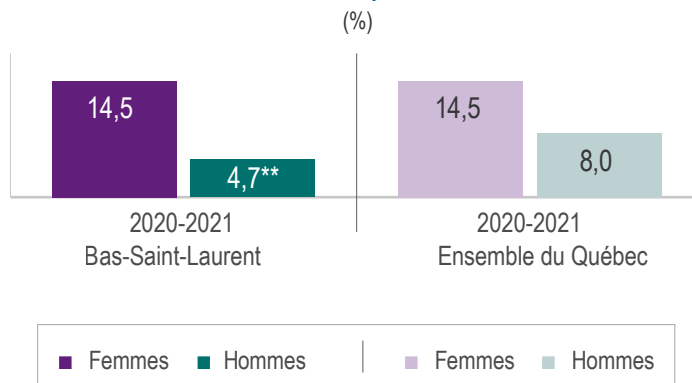
Source : Institut de la statistique du Québec. Enquête québécoise sur la santé de la population (EQSP).

SYMPTÔMES DU TROUBLE D'ANXIÉTÉ GÉNÉRALISÉE

Au cours de la période de 2020 à 2021, dans la région du Bas-Saint-Laurent, 14,5 % des femmes et 4,7 %** des hommes présentent des symptômes d'anxiété généralisée. Un écart de 9,8 points sépare les deux groupes. Par conséquent, les femmes sont trois fois plus nombreuses que les hommes à présenter ce type de symptômes dans la région.

Dans l'ensemble du Québec, un portrait similaire est observé chez les femmes, alors que 14,5 % des Québécoises présentent des symptômes d'anxiété généralisée.

Figure 21. Présence de symptômes du trouble d'anxiété généralisée³³, selon le sexe, Bas-Saint-Laurent, Québec, 2020-2021



** Coefficient de variation supérieur à 25 %; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

Source : Institut de la statistique du Québec. Enquête québécoise sur la santé de la population (EQSP).

32. L'indicateur mesure l'état de santé en général, et non pour une période déterminée. Le concept de santé fait référence tant à l'absence de maladie ou de blessure qu'au bien-être physique, mental et social (Institut de la statistique du Québec. [Perception de l'état de santé](#)).

33. La présence de symptômes du trouble d'anxiété généralisée désigne la population de 15 ans et plus souffrant d'un [trouble d'anxiété généralisée](#) et regroupe les scores d'anxiété modérée et sévère de l'échelle du Generalized Anxiety Disorder (GAD-7) (Institut de la statistique du Québec. [Anxiété](#)).

TAUX DE SUICIDE

Au cours de la période de 2018 à 2020, les femmes du Bas-Saint-Laurent (6,4* par 100 000 personnes) affichent un taux de suicide plus bas que les hommes de la région (26,9 par 100 000 personnes). Le nombre de suicides chez les femmes est presque quatre fois moins élevé que celui de leurs homologues masculins.

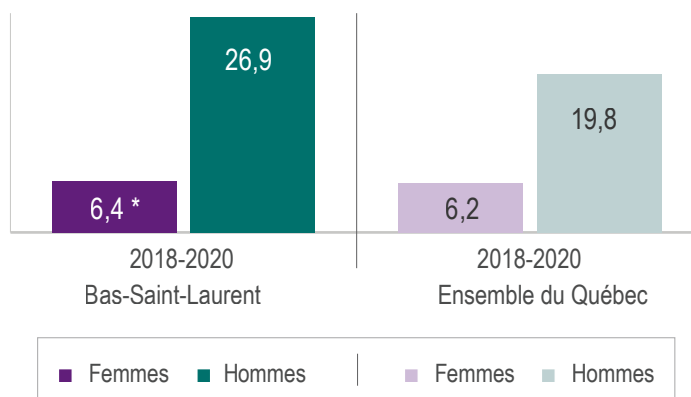
Le même constat s'observe dans l'ensemble du Québec, alors que les Québécoises (6,2 par 100 000 personnes) affichent un taux qui est inférieur à celui des Québécois (19,8 par 100 000 personnes).

En 2020, le taux de visites aux urgences pour tentative de suicide des femmes de l'ensemble du Québec (49,5 par 100 000 personnes) est légèrement supérieur à celui de leurs homologues masculins (41,4 par 100 000 personnes). De plus, au cours de la même année, le taux d'hospitalisation pour tentative de suicide des Québécoises (51,0 par 100 000 personnes) est plus élevé que celui des Québécois (33,1 par 100 000 personnes).

* Coefficient de variation entre 16,6 et 33,3 %; à interpréter avec prudence.

Source : Institut national de santé publique du Québec. Les comportements suicidaires au Québec : portrait 2023.

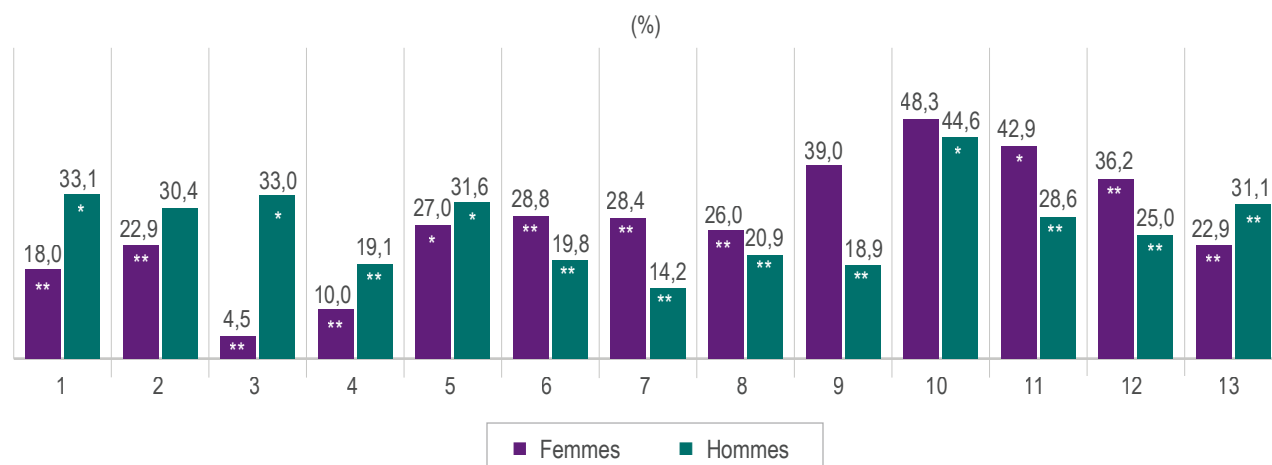
**Figure 22. Taux de suicide³⁴
par 100 000 personnes selon le sexe,
Bas-Saint-Laurent, Québec, 2018-2020**



34. Le dénombrement des suicides repose sur deux sources : le Registre des événements démographiques – Fichier des décès (RED/D) du ministère de la Santé et des Services sociaux pour les années 1981 à 2020 (mise à jour 8 décembre 2022) et la banque de données informatisée du Bureau du coroner en chef du Québec pour l'année 2022 (Institut national de santé publique du Québec. [Les comportements suicidaires au Québec : portrait 2023](#)).

NIVEAU ÉLEVÉ D'EXIGENCES PSYCHOLOGIQUES AU TRAVAIL

Figure 23. Niveau élevé d'exigences psychologiques au travail³⁵ selon le secteur d'activité économique, selon le sexe, Bas-Saint-Laurent, 2020-2021



* Coefficient de variation entre 15 et 25 %; à interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 %; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

1 : Secteur primaire

2 : Fabrication

3 : Construction

4 : Services publics, transport et entreposage

5 : Commerce

6 : Information, culture, arts, spectacles et loisirs

7 : Finances et assurances, services immobiliers, gestion et administration

8 : Services professionnels, scientifiques et techniques

9 : Services d'enseignement

10 : Soins de santé et assistance sociale

11 : Services d'hébergement et de restauration

12 : Administrations publiques

13 : Autres services (sauf les administrations publiques)

Source : Institut de la statistique du Québec. Enquête québécoise sur la santé de la population (EQSP).

Dans la région du Bas-Saint-Laurent, les femmes du secteur des soins de santé et de l'assistance sociale (48,3 %) sont les plus susceptibles de composer avec un niveau élevé d'exigences psychologiques, parmi l'ensemble des travailleuses et des travailleurs de 15 ans et plus qui occupent un emploi rémunéré. On observe également un niveau élevé d'exigences psychologiques au travail chez les femmes des secteurs des services d'hébergement et de restauration (42,9 %) ainsi que des services d'enseignement (39,0 %).

Quant aux hommes de la région, ils sont plus nombreux à composer avec un niveau élevé d'exigences psychologiques lorsqu'ils occupent des emplois dans le secteur des soins de santé et de l'assistance sociale (44,6 %*). Un niveau élevé d'exigences psychologiques au travail est aussi observé chez les employés du secteur primaire (33,1 %*) et de celui de la construction (33,0 %*).

Du côté de l'ensemble des Québécoises, ce sont les travailleuses du secteur des soins de santé et de l'assistance sociale (43,6 %), puis du secteur des services d'enseignement (41,5 %) qui doivent composer avec un niveau plus élevé d'exigences psychologiques. Quant à l'ensemble des Québécois, ce sont plutôt les travailleurs du secteur des administrations publiques (34,5 %), puis du secteur des soins de santé et de l'assistance sociale (34,2 %) qui font face à ce niveau plus élevé d'exigences psychologiques.

35. Le niveau d'exigences psychologiques au travail est mesuré grâce au score global obtenu aux cinq énoncés suivants : 1) On me demande de faire une quantité excessive de travail ou je dois faire une quantité excessive de travail; 2) Je reçois des demandes contradictoires de la part des autres; 3) Mon travail exige d'aller très vite; 4) J'ai suffisamment de temps pour faire mon travail; 5) Mon travail exige de travailler très fort (Institut de la statistique du Québec. [Exigences psychologiques](#)).

POUVOIR

REPRÉSENTATION POLITIQUE

Figure 24. Répartition des personnes élues au poste de mairesse ou de maire aux élections municipales, Bas-Saint-Laurent, Québec, 2017 et 2021

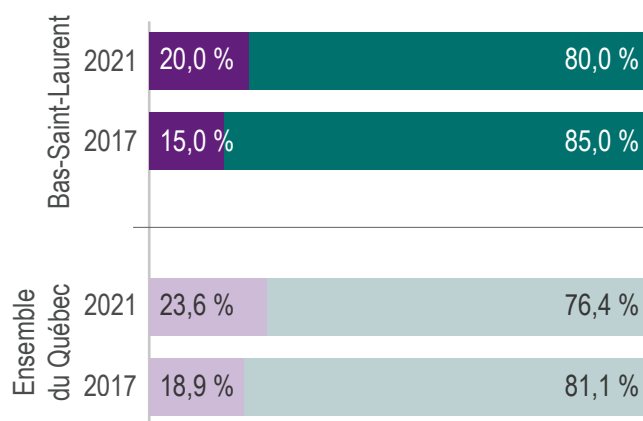
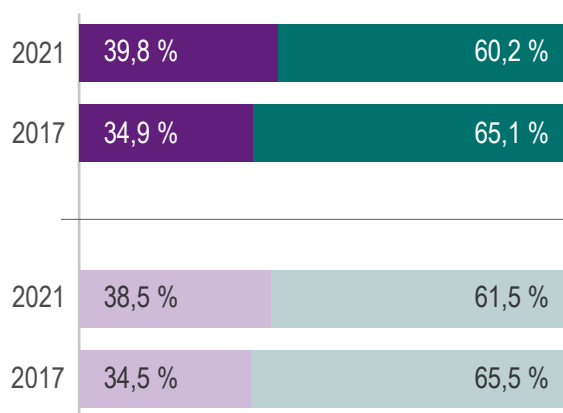


Figure 25. Répartition des personnes élues au poste de conseillère ou de conseiller aux élections municipales, Bas-Saint-Laurent, Québec, 2017 et 2021



Source : Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.
Résultats des élections municipales générales de 2017 et de 2021.

Lors des élections de 2021 dans la région du Bas-Saint-Laurent, les femmes représentent 20 % des personnes élues au poste de mairesse. En comparaison, les hommes représentent 80,0 % des personnes élues au poste de maire. Dans cette région, il y a donc quatre fois plus d'hommes élus que de femmes élues à ce poste.

Dans cette même région, la proportion de femmes parmi les élus à la mairie a connu une hausse de 5 points par rapport aux élections de 2017. Les Bas-Laurentiennes demeurent cependant sous-représentées dans les postes d'élus qui ont pour rôle d'administrer les municipalités.

Une tendance similaire est observée dans l'ensemble du Québec, alors que les femmes occupent 23,6 % de ces postes. Cette proportion est néanmoins légèrement supérieure à celle des postes de mairesse du Bas-Saint-Laurent occupés par des femmes (20 %). Un écart de 3,6 points est observé entre ces deux groupes.

Source : Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.
Résultats des élections municipales générales de 2017 et de 2021.

En 2021, parmi l'ensemble des conseillères et des conseillers élus dans la région du Bas-Saint-Laurent, 39,8 % sont des femmes, alors que 60,2 % sont des hommes. Par conséquent, les hommes élus à ce poste sont une fois et demie plus nombreux par comparaison aux femmes élues dans cette région.

Par rapport aux élections de 2017, la proportion de femmes élues à un poste de conseillère dans cette région a connu une augmentation de 4,9 points. Malgré tout, les Bas-Laurentiennes demeurent sous-représentées dans ce type de poste.

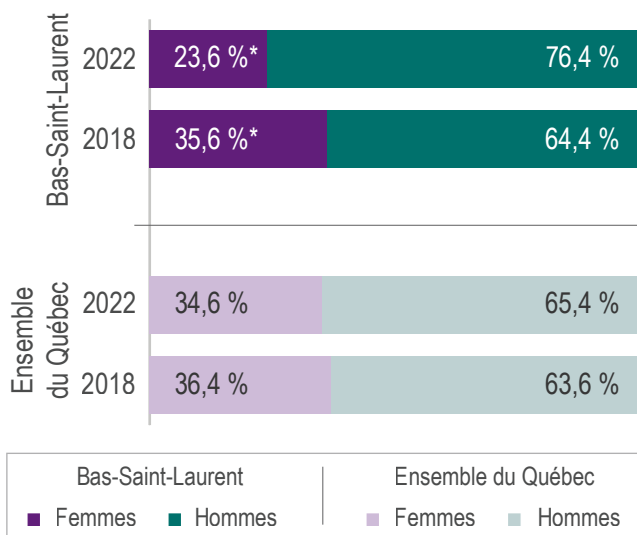
Dans l'ensemble du Québec, des proportions semblables sont observées aux élections de 2021, alors que les femmes occupent 38,5 % et les hommes 61,5 % de l'ensemble des postes de conseillères et de conseillers.

Dans la région du Bas-Saint-Laurent en 2022, parmi les personnes qui occupent les postes de gestion, les femmes sont représentées à 23,6 %*. Elles sont trois fois moins nombreuses à occuper un poste de gestion que les hommes, qui sont représentés à 76,4 %.

La proportion de femmes qui occupent ce type de poste tend à diminuer par rapport à 2018, alors qu'un écart de 12,0 points est observé.

En 2022, la proportion de Bas-Laurentiennes (23,6 %*) qui occupent un poste de gestion est inférieure à celle de l'ensemble des Québécoises (34,6 %). Un écart de 11,0 points les sépare.

Figure 26. Répartition des personnes occupant un poste de gestion selon le sexe, Bas-Saint-Laurent, Québec, 2018 et 2022



* Coefficient de variation entre 15 et 25 %; à interpréter avec prudence.

Source : Statistique Canada. Enquête sur la population active (EPA) de 2018 et de 2022. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

TRANSPORT

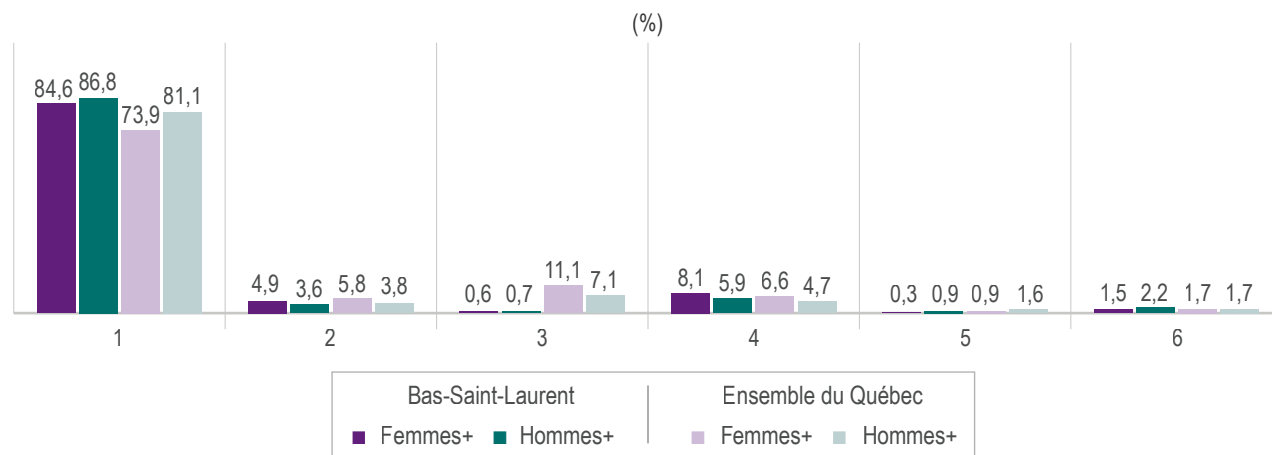
PRINCIPAL MODE DE TRANSPORT VERS LE LIEU DE TRAVAIL

Dans l'ensemble de la population active occupée de 15 ans et plus de la région du Bas-Saint-Laurent, le principal mode de transport des femmes et des hommes pour se rendre au travail est l'automobile, le camion ou la fourgonnette. Plus exactement, 84,6 % des Bas-Laurentiennes et 86,8 % des Bas-Laurentiens occupent la place de conductrice ou de conducteur de l'un de ces moyens de transport. En comparaison, la place de passagère ou de passager est beaucoup moins utilisée par les femmes (4,9 %) et les hommes (3,6 %) de cette région. La majorité des femmes (59,2 %) et des hommes (52,8 %) de la région du Bas-Saint-Laurent mettent moins de 15 minutes à se déplacer vers leur lieu de travail.

Des pourcentages similaires de femmes (0,6 %) et d'hommes (0,7 %) de la région du Bas-Saint-Laurent utilisent les transports en commun comme principal mode de transport vers le lieu du travail. Globalement, ce mode de transport est utilisé par moins de 1,0 % de la population de cette région. Les Bas-Laurentiennes (0,6 %) demeurent beaucoup moins sujettes à utiliser ce mode de transport pour la navette si on les compare à l'ensemble des Québécoises (11,1 %). Un écart de 10,5 points sépare les Bas-Laurentiennes des Québécoises.

Dans la région du Bas-Saint-Laurent, près d'une femme sur douze (8,1 %) se déplace à pied vers le lieu de leur travail, soit un peu plus que les hommes (5,9 %) ou que l'ensemble des femmes du Québec (6,6 %). Bien que la bicyclette soit le principal mode de transport de moins de 1,0 % de la population du Bas-Saint-Laurent, trois fois moins de femmes (0,3 %) que d'hommes (0,9 %) l'utilisent pour se déplacer vers leur lieu de travail.

Figure 27. Principal mode de transport pour la navette³⁶ de la population active occupée de 15 ans et plus ayant un lieu habituel de travail ou sans adresse de travail fixe, selon le genre³⁷, Bas-Saint-Laurent, Québec, 2021



- 1 : Automobile, camion ou fourgonnette (conductrice/conducteur)
- 2 : Automobile, camion ou fourgonnette (passagère/passager)
- 3 : Transport en commun

- 4 : À pied
- 5 : À bicyclette
- 6 : Autre moyen

Source : Statistique Canada. Recensement de la population de 2021.

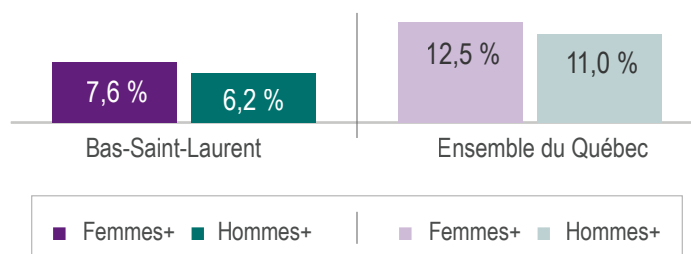
36. « Principal mode de transport pour la navette » désigne le moyen de transport principal utilisé par une personne pour se rendre à son lieu de travail (Statistique Canada. [Recensement de la population de 2021](#)).

37. Le genre renvoie à l'identité personnelle et sociale d'un individu. « Femmes+ » comprend les femmes (et/ou les filles) de même que certaines personnes non binaires. « Hommes+ » comprend les hommes (et/ou les garçons) de même que certaines personnes non binaires (Statistique Canada. [Recensement de la population de 2021](#)).

LOGEMENT

ABORDABILITÉ DU LOGEMENT

Figure 28. Proportion de la population de 15 ans et plus vivant dans un logement non abordable³⁸, selon le genre³⁹, Bas-Saint-Laurent, Québec, 2021



Source : Statistique Canada. Recensement de la population de 2021. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Dans l'ensemble de la population du Bas-Saint-Laurent de 15 ans et plus vivant dans un ménage, en 2021, une femme sur treize (7,6 %) et un homme sur seize (6,2 %) consacrent 30,0 % ou plus de leur revenu total avant impôts aux frais de leur logement. Les Bas-Laurentiennes sont donc plus susceptibles que les Bas-Laurentiens de vivre dans un logement inabordable. Un écart de 1,4 point est observé entre les femmes et les hommes de cette région.

À l'échelle provinciale, une femme sur huit (12,5 %) ainsi qu'un homme sur neuf (11,0 %) occupent un logement qui n'est pas abordable en fonction de leur revenu total avant impôts. Les Bas-Laurentiennes (7,6 %) semblent toutefois moins nombreuses que l'ensemble des Québécoises (12,5 %) à occuper un logement inabordable. Un écart de 4,9 points les sépare.

38. L'abordabilité du logement est désignée par la proportion de la population de 15 ans et plus vivant dans un ménage qui est locataire ou propriétaire dont le revenu total avant impôts est supérieur à zéro. Les logements des ménages agricoles et des ménages dans les réserves ne peuvent pas être évalués pour en déterminer l'abordabilité, puisque le concept n'est pas applicable. Ces ménages sont donc exclus.

39. Le genre renvoie à l'identité personnelle et sociale d'un individu. « Femmes+ » comprend les femmes (et/ou les filles) de même que certaines personnes non binaires. « Hommes+ » comprend les hommes (et/ou les garçons) de même que certaines personnes non binaires (Statistique Canada. [Recensement de la population de 2021](#)).

REMARQUES MÉTHODOLOGIQUES

Cette édition des portraits de l'égalité entre les femmes et les hommes à l'échelle régionale présente des indicateurs couvrant neuf dimensions : la démographie, l'éducation, le marché du travail, la rémunération et le revenu, la violence, la santé, les postes de pouvoir, le transport ainsi que le logement.

Le découpage territorial priorisé est celui des régions administratives (RA). Il est à noter que ce découpage a connu un changement en juillet 2021, alors que les MRC de La Haute-Yamaska et de Brome-Missisquoi sont passées de la Montérégie vers l'Estrie⁴⁰. Certaines données utilisent donc l'ancien découpage, alors que les données plus récentes utilisent le nouveau découpage des RA.

Le découpage des régions sociosanitaires (RSS) a été utilisé pour les données de la dimension « santé ». La plupart des RA concordent avec les RSS (14 sur 18), ce qui est le cas pour le Bas-Saint-Laurent. Pour le reste, deux nuances sont à apporter. La première concerne le regroupement de deux RA (Mauricie et Centre-du-Québec) dans la RSS Mauricie et Centre-du-Québec. La seconde nuance concerne la RA Nord-du-Québec, qui est composée de trois RSS : Nord-du-Québec, Nunavik et Terres-Cries-de-la-Baie-James. Il est d'ailleurs à noter que les données des RSS Nunavik et Terres-Cries-de-la-Baie-James sont exclues dans la plupart des enquêtes utilisant ce découpage géographique. Dans ces circonstances, il peut être impossible de reconstruire la région administrative du Nord-du-Québec.

À noter que certaines données présentées ne font pas état de révision touchant principalement la pondération. De faibles écarts peuvent donc être observés. Aussi est-il possible que les données mentionnées dans les sections de texte ne soient pas représentées dans les graphiques associés.

Finalement, l'objectif de ces portraits est de colliger des informations sur l'égalité entre les femmes et les hommes grâce à des données régionales ventilées et de comparer l'évolution par rapport aux neuf dimensions à partir des données présentées dans les portraits de l'édition produite en 2019 par le Secrétariat à la condition féminine. Cependant, ces portraits mesurent une moyenne statistique, sans égard aux différentes formes de discrimination pouvant toucher les Québécoises et les Québécois. De plus, dans certains cas, il est difficile d'avoir des données statistiques fiables pour différents groupes à l'échelle régionale. Il est toutefois possible de consulter la [Vitrine statistique sur l'égalité entre les femmes et les hommes](#) pour des données à l'échelle du Québec. Des données ventilées représentatives d'une diversité de groupes de la population s'y trouvent également. L'ensemble de ces outils statistiques contribue à dresser un portrait de l'égalité qui tient compte des réalités diverses des femmes et des hommes.

40. Institut de la Statistique du Québec (2021). [Modification aux découpages des régions administratives de l'Estrie et de la Montérégie](#).

BIBLIOGRAPHIE

Institut de la statistique du Québec (2019). Enquête québécoise sur la santé de la population (EQSP). Adapté de l'Enquête sur la santé des collectivités canadiennes de 2014-2015 par l'Institut de la statistique du Québec.

Institut de la statistique du Québec (2023). Enquête québécoise sur la santé de la population (EQSP). Adapté de l'Enquête sur la santé des collectivités canadiennes de 2020-2021 par l'Institut de la statistique du Québec.

Institut de la statistique du Québec (2023). [Espérance de vie à la naissance, selon le sexe, régions administratives du Québec, 1995-1997 à 2020-2022](#). (Consulté le 31 octobre 2023).

Institut national de santé publique du Québec (2023, février). [Les comportements suicidaires au Québec : portrait 2023](#). (Consulté le 10 novembre 2023).

Ministère de l'Éducation (2019). [Diplomation et qualification par commission scolaire au secondaire – Édition 2019](#). (Consulté le 31 octobre 2023).

Ministère de l'Éducation (2020). [Diplomation et qualification par commission scolaire au secondaire – Édition 2020](#). (Consulté le 31 octobre 2023).

Ministère de l'Éducation (2021). [Diplomation et qualification au secondaire – 2021](#). (Consulté le 31 octobre 2023).

Ministère de l'Éducation (2022). [Taux de diplomation et de qualification par cohorte de nouveaux inscrits au secondaire – Rapport 2022](#). (Consulté le 31 octobre 2023).

Ministère de la Sécurité publique (2019). Programme de déclaration uniforme de la criminalité de 2016 (DUC 2.2). Diffusé par l'Institut de la statistique du Québec.

Ministère de la Sécurité publique (2023). Programme de déclaration uniforme de la criminalité de 2021 (DUC 2.2). Diffusé par l'Institut de la statistique du Québec.

Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (2019). Résultats des élections municipales générales de 2017. Diffusé par l'Institut de la statistique du Québec.

Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (2023). Résultats des élections municipales générales de 2021. Diffusé par l'Institut de la statistique du Québec.

Statistique Canada (2019). Enquête sur la population active de 2018 (EPA). Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Statistique Canada (2019). Fichier des familles T1 de 2016 (FFT1). Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Statistique Canada (2019). Recensement de la population de 2016. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Statistique Canada (2023). Fichier des familles T1 de 2021 (FFT1). Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Statistique Canada (2023). [Profil du recensement, Recensement de la population de 2021](#). Produit n° 98-316-X2021001 au catalogue de Statistique Canada. Diffusé le 29 mars 2023. (Consulté le 31 octobre 2023).

Statistique Canada (2023). Enquête sur la population active de 2022 (EPA). Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Statistique Canada (2023). Recensement de la population de 2021. Adapté par l'Institut de Québec.

**Secrétariat
à la condition
féminine**

Québec 